

Cahier financier

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'Administration	14
Comptes consolidés au 30 septembre 2009	24
Facteurs de risque et responsabilité environnementale	49
Comptes sociaux MEDIA 6 SA au 30 septembre 2009	51
Renseignements concernant la Société et son capital	70
Projets de résolutions soumises à l'Assemblée Générale	73
Responsable du rapport et responsables du contrôle des comptes	75
Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction	76

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées au cours de l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2009, de vous exposer la situation financière du Groupe MEDIA 6 et de vous présenter ses comptes consolidés ainsi que les comptes annuels de MEDIA 6 SA, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Les Commissaires aux comptes vous présenteront leurs rapports sur ces mêmes comptes.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe MEDIA 6 au 30 septembre 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables en 2009 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

1. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

1.1. Chiffre d'affaires

L'exercice écoulé a été fortement perturbé par le contexte économique très difficile découlant de la crise qui a touché tous les secteurs d'activité dans tous les pays. Le dernier trimestre a notamment enregistré une brutale baisse d'activité, conséquence d'annulations ou de reports de commandes de la part de nos clients. Le chiffre d'affaires consolidé annuel s'est élevé à 75,1 M€, en diminution de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent. À périmètre comparable (hors acquisitions de Media 6 Production Asia Ltd et Artium Production Ltd), le chiffre d'affaires s'élève à 73,0 M€. Il se décompose de la manière suivante par pôle d'activités, étant entendu que le Groupe MEDIA 6 distingue deux secteurs d'activités :

- ◆ le secteur Production, qui regroupe les activités :
 - Carton,
 - Plastique,
 - Métal,
 - Bois,
 - Mèches et mèches ;
- ◆ le secteur Services, qui regroupe les activités :
 - Création,
 - Installation et pharmacie,
 - Agencement de mobilier commercial multi matériaux,
 - Divers (s'il y a lieu).

Chiffres d'affaires consolidés par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009	Variation en valeur	Variation en %
Production	66 077	56 715	(9 362)	(14,2 %)
Services	42 865	36 396	(6 469)	(15,1 %)
Élimination intersecteurs	(22 361)	(17 976)	4 385	(19,6 %)
Total	86 581	75 135	(11 446)	(13,2 %)

Les données par secteur géographique ont évolué comme suit :

Chiffres d'affaires consolidés par secteur géographique

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009	Variation en valeur	Variation en %
France	80 266	66 443	(13 823)	(17,2 %)
Europe (hors France)	6 183	6 452	269	4,4 %
Reste du monde	132	2 240	2 108	1597,0 %
Total	86 581	75 135	(11 446)	(13,2 %)

1.2. Compte de résultat

Le compte de résultat du Groupe MEDIA 6 se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	86 581	75 135	(11 446)	(13,2 %)
Autres produits de l'activité	80	(2 550)	(2 630)	(3287,5 %)
Total activité	86 661	72 585	(14 076)	(16,2 %)
Résultat opérationnel courant	5 198	(2 853)	(8 051)	(154,9 %)
Résultat opérationnel	5 176	(3 647)	(8 823)	(170,5 %)
Coût de l'endettement financier net	(84)	(202)	(118)	140,5 %
Autres produits et charges financiers	(52)	(119)	(67)	128,8 %
Résultat avant impôt	5 040	(3 968)	(9 008)	(178,7 %)
Impôt sur les sociétés	(1 740)	1 197	2 937	(168,8 %)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 300	(2 771)	(6 071)	(184,0 %)

La baisse d'activité conjuguée à une réduction de la marge brute dégagée engendre un résultat opérationnel courant négatif à - 2 853 K€. Le coût de l'endettement financier, tout en demeurant faible au regard du chiffre d'affaires (0,3 %), a augmenté du fait des nouveaux emprunts contractés au cours de la période. Le résultat net est finalement une perte de - 2 771 K€.

La contribution au résultat net des filiales acquises en Chine est non significative sur l'exercice.

2. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

À la fin de l'exercice 2009, la structure financière du bilan du Groupe MEDIA 6 demeure solide.

Les capitaux propres part du Groupe passent de 42 131 K€ en 2008 à 37 746 K€ en 2009. La structure du bilan fait ressortir les éléments suivants :

- ◆ les liquidités nettes du Groupe s'élèvent à 507 K€ par rapport à 2 853 K€ au 30 septembre 2008, ce qui constitue une performance appréciable compte tenu des résultats négatifs enregistrés et des investissements réalisés au cours de l'exercice ;
- ◆ les disponibilités du Groupe sous déduction des concours bancaires court terme s'établissent à 10 466 K€, contre 10 709 K€ au 30 septembre 2008 ;
- ◆ les emprunts et dettes financières s'élèvent à 9 916 K€ contre 7 832 K€ de l'exercice précédent ;
- ◆ les investissements ont représenté 2 104 K€ contre 7 818 K€ l'année précédente (incluant l'acquisition du nouveau siège social et ses aménagements pour 5 244 K€).

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont élevés à 2 008 K€ (7 660 K€ en 2008).

Le coût de l'endettement financier net de - 202 K€ ne représente que 0,30 % du chiffre d'affaires consolidé.



3. COMMENTAIRES SUR LES FAITS SIGNIFICATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2009

3.1. Évolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- ◆ Media 6 Asia Production Ltd
Anciennement nommée Artium Ltd, cette société basée à Hong Kong a été acquise en mai 2009. Elle est destinée à développer nos activités commerciales dans la zone Asie Pacifique.
- ◆ Artium Production Ltd
Cette société exploite une usine basée à Dongguan en Chine. Elle a été acquise en mai 2009.
- ◆ Mediacolor Chile
Cette société a été radiée du Registre du Commerce des sociétés en octobre 2008.

3.2. Direction Générale

M. Laurent FRAYSSINET a été nommé Directeur Général Délégué par décision du Conseil d'Administration en sa séance du 10 avril 2009, en remplacement de M. Eric METOIS dont les fonctions ont été arrêtées à effet du 31 mars 2009 par décision du Conseil d'Administration en sa séance du 25 mars 2009.

3.3. Investissements

Les investissements de l'exercice ont concerné, outre l'acquisition des sociétés Media 6 Asia Production Ltd et Artium Production Ltd, la fin des travaux d'aménagement du nouveau siège social, l'acquisition d'équipements (Media 6 Production metal) et une prise de participation minoritaire (16 %) dans la société Quividi.

3.4. Nouveaux financements

Afin de financer ses opérations de croissance externe, MEDIA 6 SA a décidé, d'une part, d'utiliser en mai 2009 un emprunt mobilisable souscrit en mai 2006 pour un montant de 1 420 K€ en l'adossant à un swap à taux fixe de 2,72 %, et a, d'autre part, souscrit en juin 2009 un nouvel emprunt à taux variable de 2 000 K€.

3.5. Plan de restructuration juridique

Il est rappelé qu'à partir de juillet 2005, un plan de restructuration juridique a été mis en œuvre avec plusieurs objectifs : assurer une gestion séparée des actifs immobiliers, simplifier la gestion des ressources communes, rationaliser le périmètre juridique.

Au 30 septembre 2009, le point d'avancement et les opérations résiduelles sont les suivants :

- ◆ traités d'apports partiels d'actifs signés et réalisés, publicité effectuée concernant les sociétés :
 - Mediasixte Bois et Media 6 Production Bois,
 - Mediasixte Metal et Media 6 Production Metal,
 - Mediasixte Aldige et Aldige,
 - Mediasixte Lannemezan et Prugent Ebenisterie ;
- ◆ opérations résiduelles : dans les sociétés apportées, décision soit de distribution de dividendes, soit de réduction de capital, payée dans chaque cas par attribution des titres reçus en échange au moment des apports partiels d'actifs. Transformation du statut juridique des sociétés apportées (société civile ou SARL)

4. INFORMATIONS SUR LE RISQUE DE TAUX ET LE RISQUE DE CHANGE

Risque de taux d'intérêt

Les emprunts du Groupe essentiellement contractés et enregistrés dans les comptes de MEDIA 6 SA sont soit à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois, soit à taux fixe.

Risque de change

Le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes.

Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro – Colormedia en République Tchèque, Media 6 Romania, Media 6 Asia Production Ltd, Artium Production Ltd – et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.

5. RISQUE DE LIQUIDITÉ / INFORMATIONS SUR LES CLAUSES DE DÉFAUT AU SEIN DES CONTRATS D'EMPRUNT

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Pour l'acquisition du nouveau siège social, le Groupe a emprunté la somme de 4 000 K€ au travers de sa filiale Mediasixte Bois de la Pie.

D'autres exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût de financement supporté par l'emprunteur.

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2009.

L'échéancier des passifs financiers figure dans la note 2.10 de l'annexe aux comptes consolidés.

6. PLAN D'OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ MEDIA 6 SA

Le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a attribué au cours de l'exercice 2005 des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.

Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

Plans d'options d'achat d'actions

	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	29/08/2005
Conseil d'Administration attribuant les plans d'options d'achat	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :	
– aux mandataires sociaux	7 914
– aux salariés	1 108
Nombre d'actions pouvant être achetées	9 022
Point de départ de l'exercice possible des options	09/12/2009
Date d'expiration des options	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	9,16 €
Nombre d'options annulées	7 914
Nombre d'options levées	néant
Nombre d'options restantes au 30/09/2009	1 108



7. RAPPEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES IFRS

(International Financial Reporting Standards)

Dans le cadre de la mise en œuvre des normes IFRS, il est rappelé que la direction du Groupe a choisi d'évaluer ses bâtiments d'exploitation (constructions et agencements), en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises, à la juste valeur au 1^{er} octobre 2004, celle-ci étant établie à partir d'une expertise conduite par un cabinet indépendant reconnu.

L'écart constaté entre la valeur nette comptable de ces bâtiments au 30 septembre 2004 et la juste valeur qui leur est attribuée au bilan d'ouverture IFRS a été porté en capitaux propres d'ouverture (« réserves Groupe »), après prise en compte de l'incidence des impôts différés. Par ailleurs, la direction du Groupe a estimé que l'amortissement des nouvelles valeurs brutes des bâtiments d'exploitation, ventilées en 3 composants, devait être pratiqué en tenant compte d'une valeur résiduelle nulle, selon le mode linéaire, et sur de nouvelles durées d'utilité résiduelles, établies par le cabinet d'expertise.

La juste valeur des bâtiments (hors l'ancien siège social de Saint-Denis appartenant à la société Quai de Seine) reflétée par la valeur nette comptable au 30 septembre 2009 n'a pas été remise en cause en considérant :

- ◆ la variation positive des indices ICC (Indice du Coût de la Construction) et IRL (Indice Référence des Loyers) entre 2005 et 2009 (respectivement 18 % et 7 % environ) ;
- ◆ les réfections ou améliorations intervenues depuis le 1^{er} octobre 2004 (plus de 2,1 M€) ;
- ◆ l'amortissement cumulé depuis cette même date, soit 3,4 M€.

L'immeuble de Saint-Denis (ancien siège social du Groupe appartenant à la société Quai de Seine) a été considéré comme immeuble de placement à la clôture au 30 septembre 2009. Conformément à la norme IAS 40, une évaluation en juste valeur à cette date a été réalisée par un organisme indépendant ayant une qualification professionnelle pertinente et reconnue. Il résulte de cette évaluation une réduction de la juste valeur de cet immeuble de 1 530 K€. Après prise en compte des impôts différés afférents pour 527 K€, l'impact net porté en capitaux propres s'élève à - 1 003 K€.

8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Media 6 Pharmacie

La société Media 6 Installation Mediapharm, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler Media 6 Pharmacie. Un contrat de location gérance a été signé avec la société Media 6 Installation (ex-Chris Craft), avec effet au 1^{er} octobre 2009, préalablement à l'apport de la branche d'activité installation à cette dernière société courant 2010.

Media 6 Installation

La société Chris Craft, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler Media 6 Installation. Un contrat de location gérance a été signé avec la société Media 6 Pharmacie (ex-Media 6 Installation Mediapharm), avec effet au 1^{er} octobre 2009, préalablement à l'apport de la branche d'activité installation par cette dernière société courant 2010.

Activité en Chine

Afin d'accroître sa présence en Chine, le Groupe a décidé de constituer dans les meilleurs délais une société spécifique (statut de WFOE - Wholly Foreign Owned Enterprise) qui s'appellera Dongguan Media 6 Pos Equipment Ltd. Cette société reprendra à terme l'activité de production de la société Artium Production Ltd et pourra en outre directement commercialiser sa production en Chine.

Media 6 Agencement Shop Fittings

La société Media 6 Production Bois, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler Media 6 Agencement Shop Fittings. Un contrat de location gérance a été signé avec la société Media 6 Agencement avec effet au 1^{er} janvier 2010.

9. PERSPECTIVES DU GROUPE MEDIA 6

Dans un contexte économique offrant une visibilité très réduite, le Groupe MEDIA 6 se fixe à court terme comme objectifs un retour à l'équilibre de son résultat opérationnel courant dès 2010 au travers de la réduction significative de son point mort et une rentabilité normative avec le développement de ses activités à l'international.

Les opportunités de croissance externe qui se présenteront, sans être une priorité absolue du Groupe, seront étudiées au cas le cas, la structure financière du Groupe permettant de demeurer actif dans ce domaine.

10. MANDATS ET DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS DES DIRIGEANTS DU GROUPE MEDIA 6 AU 30/09/2009

Sociétés	Forme juridique des sociétés	Dirigeants du Groupe MEDIA 6								
		BV	MBV	JPF	JFS	LF	AL	CP	JFF	EC
MEDIA 6	SA	Adm. PDG	Adm.	Adm.	Adm.					DGD
Media 6 Agencement	SARL									Gérant
Media 6 Design	SAS									Prés.
Media 6 Pharmacie	SAS									Rep. CIPP Prés.
Media 6 Production Bois	SAS									Prés.
Media 6 Production Carton	SAS									Prés.
Media 6 Production Métal	SAS									Prés.
Media 6 Production Plastique	SAS									Prés.
Aldige	SARL									Gérant
Media 6 Installation	SA	Représ. M6						Adm. PDG		Adm.
Prugent Ebénisterie	SAS									Prés.
Media 6 Asia Ltd										Prés.
Media 6 Asia Production Ltd										Direct.
Artium Production Ltd										Direct.
Media 6 Romania	SARL									Gérant
Mediacolor Spain (Espagne)	SA	Prés., Adm. délégué		Adm.						Secrétaire Conseil
Colormedia (République tchèque)	SARL	Représ. M6, actionn. unique								Co-gérant Gérant
Couleur 6 (Canada) (en sommeil)	SA	Prés., Adm. unique								Secrétaire
La Hotte Immobilière	SCI	Gérant								
Mediasixte	SCI	Gérant								
Mediasixte Aldige	SARL									Gérant
Mediasixte Bois	SAS									Prés.
Mediasixte Bois de la Pie	SARL	Gérant								
Mediasixte Lannemezan	SAS									Prés.
Mediasixte Métal	SAS									Prés.
Mediasixte CZ	SARL	Représ. M6, actionn. unique								
Quai de Seine	SCI	Gérant								
Media 6 PLV (sans activité)	SARL									Gérant

BV : Bernard VASSEUR
 MBV : Marie-Bernadette VASSEUR
 JPF : Jean-Patrick FAUCHER
 JFS : Jean-François SURTEL
 LF : Laurent FRAYSSINET
 AL : Armand LEPOT
 CP : Christian PRUGENT
 JFF : Jean-François FOZZANI
 EC : Eva CAPKOVA

Sigles
 DGD : Directeur Général Délégué
 Adm. : Administrateur
 A.U. : Administrateur unique
 Direct. : Director



Autres mandats des dirigeants du Groupe MEDIA 6 au 30/09/2009

Sociétés	Forme juridique des sociétés	Dirigeants du Groupe MEDIA 6									
		BV	MBV	JPF	JFS	LF	AL	CP	JFF	EC	
VASCO	SARL	Gérant									
DCT Conseil	SARL	Gérant									
CIPP	SARL	Gérant									

BV : Bernard VASSEUR
 MBV : Marie-Bernadette VASSEUR
 JPF : Jean-Patrick FAUCHER
 JFS : Jean-François SURTEL
 LF : Laurent FRAYSSINET
 AL : Armand LEPOT
 CP : Christian PRUGENT
 JFF : Jean-François FOZZANI
 EC : Eva CAPKOVA

11. ACHAT ET REVENTE PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

La société MEDIA 6 a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice 2009 du programme de rachat d'actions propres qui avait été soumis aux suffrages de l'AG Mixte du 30 mars 2009 (publication le 13 mars 2009 du descriptif du programme de rachat d'actions auprès de l'AMF).

Les informations relatives aux négociations de titres MEDIA 6 intervenues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009 dans le cadre de ces opérations sont les suivantes :

		Valeur historique des transactions
Nombre d'actions achetées et inscrites au nom de MEDIA 6 SA au 30 septembre 2008	82 753 actions	782 010 €
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	108 558 actions	573 456 €
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	22 990 actions	145 002 €
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0 action	0 €
Variation du nombre d'actions détenues au cours de l'exercice	85 568 actions	428 454 €
Nombre d'actions achetées et inscrites au nom de MEDIA 6 SA au 30 septembre 2009	168 321 actions	1 210 464 €
Cours net moyen d'achat de l'exercice	5,28 €	
Taux de frais de courtage	0,75 %	du montant brut des transactions
Montant des frais de courtage	3 420 €	
Valeur nominale unitaire des actions achetées	3,20 €	
Valeur nominale totale des actions achetées	538 627 €	
Fraction du capital représentée par les actions MEDIA 6 détenues	4,77 %	

La valeur nette des actions propres achetées au cours de l'exercice et dont il vient d'être question a été enregistrée à la rubrique titres de participation et valeurs mobilières de placement dans les comptes sociaux de la société MEDIA 6 SA. Elle est portée en diminution des fonds propres du Groupe en consolidation.

L'ensemble de ces rachats d'actions propres est désormais effectué dans le cadre général des objectifs qui ont été approuvés par l'AG Mixte des actionnaires du 30 mars 2009 et qui sont par ordre d'intérêt décroissant :

- ◆ animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDIA 6 par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- ◆ achat par MEDIA 6 SA pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- ◆ attribuer des actions de la société et des filiales du Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 255-197-1 et suivants du Code de Commerce ;
- ◆ annulation des titres, sous réserve de l'adoption par une assemblée générale extraordinaire d'une résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation.

Sur le solde de 168 321 actions détenues par MEDIA 6 au 30 septembre 2009, 1 108 ont fait l'objet de plans d'options d'achats d'actions attribués par le Conseil d'Administration en 2004 et 2005, soit un solde effectivement disponible à cette date de 167 213 actions.

12. ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION MEDIA 6

Le cours moyen de l'action s'est établi à un niveau moyen de 6,37 € au cours de l'exercice 2009 contre 8,68 € pour l'exercice 2008 avec un volume moyen de transactions mensuelles de 12 914 titres à rapprocher des 17 618 titres échangés en moyenne au cours des 12 mois de l'année précédente.

Mois		Cours moyen de clôture		Nombre de titres échangés au cours du mois	
		Exercice clos le 30/09/2008	Exercice clos le 30/09/2009	Exercice 2008	Exercice 2009
Octobre	2007-2008	8,48 €	7,71 €	98 666	8 378
Novembre	2007-2008	8,48 €	7,35 €	9 631	5 232
Décembre	2007-2008	8,80 €	6,78 €	5 725	2 594
Janvier	2008-2009	7,82 €	6,69 €	34 367	3 374
Février	2008-2009	7,90 €	7,82 €	5 251	561
Mars	2008-2009	7,86 €	7,47 €	8 585	170
Avril	2008-2009	8,80 €	6,65 €	10 371	650
Mai	2008-2009	9,66 €	5,93 €	18 087	12 332
Juin	2008-2009	9,65 €	5,00 €	9 982	21 901
Juillet	2008-2009	8,95 €	4,76 €	3 677	35 378
Août	2008-2009	8,86 €	5,10 €	3 234	57 967
Septembre	2008-2009	8,91 €	5,15 €	3 845	6 425
Moyenne		8,68 €	6,37 €	17 618	12 914

La capitalisation boursière de MEDIA 6 SA établie sur la base du cours moyen de 6,37 € pour 3 361 679 actions (3 530 000 actions composant le capital sous déduction de 168 321 actions détenues en propre au 30 septembre 2009) ressort à 21 414 K€, ce qui représente une valeur inférieure de 16 183 K€ par rapport aux capitaux propres du Groupe au 30 septembre 2009 (37 597 K€).



13. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la date du 30 novembre 2009, la répartition du capital entre les principaux actionnaires se présentait de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	% du capital	Nombre de titres	Droits de vote	% des droits de vote
ACTIONNARIAT MAJORITAIRE :					
SARL VASCO	1	52,31 %	1 846 471	3 589 071	60,32 %
Famille VASSEUR	6	15,88 %	560 629	1 120 830	18,84 %
Sous-total famille VASSEUR	7	68,19 %	2 407 100	4 709 901	79,16 %
MEDIA 6 SA auto-détention	Neutralisé	5,66 %	199 657	Neutralisé	Néant
ACTIONNARIAT PUBLIC SIGNIFICATIF :					
OPTI GESTION	1	3,70 %	130 601	130 601	2,19 %
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV	1	3,84 %	135 483	135 483	2,28 %
FCP STOCK PICKING FRANCE	1	4,96 %	175 000	175 000	2,94 %
JP FAUCHER	1	2,94 %	103 680	207 360	3,48 %
Famille VEZZI	3	2,30 %	81 250	162 500	2,73 %
Sous-total actionnariat majoritaire et public significatif	14	91,58 %	3 232 771	5 520 845	92,78 %
AUTRE ACTIONNARIAT PUBLIC	n.d.	8,42 %	297 229	429 318	7,22 %
Sous-total actionnariat public	n.d.	26,15 %	923 243	1 240 262	20,84 %
Total	n.d.	100,00 %	3 530 000	5 950 163	100,00 %

Il n'y a pas eu de modification significative dans la détention du capital de la société au cours de l'exercice. Le pourcentage des droits de vote de la famille VASSEUR est passé de 77,3 % au 31 octobre 2008 à 79,0 % au 30 novembre 2009.

14. OPÉRATIONS SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ RÉALISÉS PAR LES DIRIGEANTS AU COURS DE L'EXERCICE ET DÉCLARÉES À L'AMF

Au titre de l'exercice écoulé, les opérations réalisées sur les titres de la société et déclarées à l'AMF ont concerné la société VASCO, dont le gérant est M. Bernard VASSEUR, et qui a acquis 13 337 actions pour un montant de 85 K€.

15. DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribution de dividende à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Conformément aux dispositions légales, le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Dividendes versés	Dividende net	Avoir fiscal	Dividende total
30/09/2008	0,17 €	–	0,170 €
30/09/2007	0,17 €	–	0,170 €
30/09/2006	0,17 €	–	0,170 €

16. TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES DE MEDIA 6 SA (comptes sociaux)

(en milliers d'euros)	30/09/2005	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009
Capital	11 400	11 296	11 296	11 296	11 296
Nombre d'actions	3 562 500	3 530 000	3 530 000	3 530 000	3 530 000
Chiffre d'affaires	7 617	6 370	6 646	7 484	7 542
Résultat avant IS, dotations amortissements et provisions	2 582	2 317	2 878	3 509	2 521
Dotations nettes amortissements et provisions	2 127	2 477	732	(127)	(3 646)
Impôt sur les sociétés	(743)	270	(136)	(299)	1 446
Résultat après impôt	3 966	5 064	3 474	3 083	321
Résultat distribué	592	589	587	586	–
PAR ACTIONS (EN EUROS)					
Résultat après impôt, avant provisions	0,52	0,73	0,78	0,91	1,12
Résultat après impôt	1,11	1,43	0,98	0,87	0,09
Résultat distribué par action	0,17	0,17	0,17	0,17	0,00
Personnel	36	32	37	41	47

Monsieur Bernard VASSEUR
Président du Conseil d'Administration



Comptes consolidés au 30 septembre 2009

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Goodwill	2.1	9 279	9 935
Immobilisations incorporelles	2.2	247	181
Immobilisations corporelles	2.3	33 656	27 193
Immeuble de placement	2.3		3 200
Autres actifs financiers		80	380
Impôts différés	3.7	178	542
Autres actifs non courants			
Total actifs non courants		43 440	41 431
Stocks et en-cours	2.5	8 632	6 722
Clients et autres débiteurs	2.6	27 636	16 167
Créance d'impôt et autres actifs courants	2.7	606	1 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.8	11 119	10 477
Total actifs courants		47 993	35 337
Total actif		91 433	76 768

Passif

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Capital	2.9	11 296	11 296
Actions propres		(782)	(1 210)
Réserves de conversion		217	326
Réserves Groupe		28 185	29 767
Résultat de période		3 215	(2 582)
Total capitaux propres (part du Groupe)		42 131	37 597
Intérêts minoritaires		879	654
Total des capitaux propres		43 010	38 251
Passifs financiers non courants	2.10	6 570	7 898
Engagements envers le personnel	2.11	696	862
Autres provisions	2.11	772	907
Impôts différés (passifs)	3.7	5 314	4 575
Autres passifs non courants		107	94
Total passifs non courants		13 459	14 336
Passifs financiers courants	2.10	1 696	2 072
Provisions	2.11	69	72
Fournisseurs et autres créditeurs	2.12	31 876	20 603
Dettes d'impôt		143	70
Autres passifs courants	2.13	1 180	1 364
Total passifs courants		34 964	24 181
Total des passifs		48 423	38 517
Total des capitaux propres et passifs		91 433	76 768



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Chiffre d'affaires	3.0	86 581	75 135
Autres produits de l'activité		112	75
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		(32)	(2 625)
Total activité		86 661	72 585
Achats consommés		(37 042)	(31 614)
Charges externes		(9 801)	(9 345)
Charges de personnel	3.2	(27 695)	(28 182)
Impôts et taxes		(2 143)	(1 858)
Dotations aux amortissements	3.3	(3 446)	(3 654)
Dotations nettes aux provisions	3.3	(888)	(43)
Autres produits et charges d'exploitation	3.4	(448)	(742)
Résultat opérationnel courant		5 198	(2 853)
Résultat sur cession de participations consolidées			4
Dépréciation des écarts d'acquisition			(912)
Autres produits et charges opérationnels	3.5	(22)	114
Résultat opérationnel	3.1	5 176	(3 647)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		200	177
Coût de l'endettement financier brut		(284)	(379)
Coût de l'endettement financier net	3.6	(84)	(202)
Autres produits et charges financiers		(52)	(119)
Résultat avant impôt		5 040	(3 968)
Charges d'impôt	3.7	(1 740)	1 197
Résultat après impôt		3 300	(2 771)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3.1	3 300	(2 771)
Part du Groupe		3 215	(2 582)
Part des minoritaires		85	(189)
Résultat net par action (en € calculé sur part du Groupe)	3.8	0,91	(0,73)
Résultat net dilué par action (en € calculé sur part du Groupe)	3.8	0,92	(0,77)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Septembre 2008	Septembre 2009
Résultat net total consolidé	3 300	(2 771)
AJUSTEMENTS :		
Elimination des amortissements et provisions	3 465	4 434
Elimination des résultats de cession et pertes/profits de dilution	128	11
Elimination des produits de dividendes	(1)	
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	20	1
MBA après coût de l'endettement financier net et impôt	6 912	1 675
Elimination de la charge (produit) d'impôt	1 740	(1 197)
Elimination du coût de l'endettement financier net	84	202
MBA avant coût de l'endettement financier net et impôt	8 736	680
Variation des stocks	482	3 163
Variation des créances d'exploitation	(197)	12 471
Variation des dettes d'exploitation	935	(13 515)
Incidence de la variation du BFR	1 220	2 119
Impôts payés	(2 296)	(791)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7 660	2 008
Incidence des variations de périmètre	(5)	(642)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 818)	(2 104)
Acquisition d'actifs financiers	(3)	(275)
Variation des prêts et avances consentis	4	(18)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	203	19
Dividendes reçus		1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 619)	(3 019)
Augmentation / (Réduction) de capital		
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(146)	(436)
Emission d'emprunts	4 000	3 510
Remboursements d'emprunts	(910)	(1 441)
Intérêts financiers nets versés	(67)	(189)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(587)	(586)
Dividendes payés aux minoritaires	(1)	(35)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 289	823
Incidence de la variation des taux de change	41	(55)
Variation de la trésorerie	2 371	(243)
Trésorerie d'ouverture	8 338	10 709
Trésorerie de clôture (*)	10 709	10 466
(*) dont :		
Titres de placement	4 222	3 405
Disponibilités	6 897	7 072
Concours bancaires	(410)	(11)
Trésorerie nette en fin de période	10 709	10 466



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Réserves et résultats	Total capitaux propres	Contribution Groupe	Intérêts hors Groupe
Au 30 septembre 2006	3 530 000	11 296	26 996	38 292	37 617	675
Dividendes distribués par la société Mère			(589)	(589)	(589)	
Dividendes distribués par les filiales			(1)	(1)		(1)
Résultat net de l'exercice 2007			2 652	2 652	2 537	115
Elimination des actions propres			(131)	(131)	(131)	
Ecarts de conversion			19	19	19	
Stock options			98	98	98	
Autres variations			(7)	(7)	(14)	7
Au 30 septembre 2007	3 530 000	11 296	29 037	40 333	39 537	796
Dividendes distribués par la société Mère			(587)	(587)	(587)	
Dividendes distribués par les filiales			(2)	(2)		(2)
Résultat net de l'exercice 2008			3 300	3 300	3 215	85
Elimination des actions propres			(146)	(146)	(146)	
Ecarts de conversion			95	95	95	
Stock options			20	20	20	
Autres variations			(3)	(3)	(3)	
Au 30 septembre 2008	3 530 000	11 296	31 714	43 010	42 131	879
Dividendes distribués par la société Mère			(586)	(586)	(586)	
Dividendes distribués par les filiales			(35)	(35)		(35)
Résultat net de l'exercice 2009			(2 771)	(2 771)	(2 582)	(189)
Elimination des actions propres			(428)	(428)	(428)	
Ecarts de conversion			76	76	76	
Stock options			1	1	1	
Perte de valeur sur immobilisations nette d'impôt (*)			(1 003)	(1 003)	(1 003)	
Autres variations			(13)	(13)	(12)	(1)
Au 30 septembre 2009	3 530 000	11 296	26 955	38 251	37 597	654

(*) Le Groupe a pris la décision de mettre en location l'immeuble de Saint-Denis sur le second semestre de l'exercice. Ce bien a donc été amorti jusqu'à la date du changement d'utilisation conformément à la norme IAS16. La différence entre la valeur comptable du bien et sa juste valeur à la date du changement d'utilisation a été imputée en diminution des capitaux propres.

Annexe aux comptes consolidés

PARTIE 1 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels consolidés du Groupe MEDIA 6 sont présentés et établis en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, selon les normes comptables IFRS et leurs interprétations applicables au 30 septembre 2009 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Les premiers comptes publiés selon les normes IFRS ont concerné l'exercice clos au 30 septembre 2006. Le Groupe MEDIA 6 a retenu les méthodes et options suivantes :

◆ **Immobilisations :** conformément à la possibilité offerte par la norme IFRS 1, la direction du Groupe a choisi d'évaluer ses bâtiments d'exploitation (constructions et agencements) détenus par les entités françaises, en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises, à la juste valeur au 1^{er} octobre 2004. A cet effet, chacun des sites concernés a fait l'objet d'une expertise spécifique conduite par un cabinet indépendant reconnu.

Les valeurs vénales ainsi établies constituent les nouvelles valeurs brutes au bilan d'ouverture IFRS et les futures bases d'amortissement. Sur la base d'une analyse technique des bâtiments réalisée par le même cabinet d'expertise, la nouvelle valeur brute de chacun des bâtiments a été ventilée en trois composants : gros œuvre, toiture et couverture, ouvrants et agencements.

La Direction estime que leur amortissement doit être pratiqué, à compter du 1^{er} octobre 2004, en tenant compte d'une valeur résiduelle nulle, selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité résiduelles par bâtiment et composant, établies par le cabinet d'expertise. Celles-ci sont comprises dans les intervalles indiqués ci-après :

- gros œuvre de 15 à 60 ans,
- toiture et couverture de 5 à 40 ans,
- ouvrants et agencements de 2 à 10 ans.

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées sur base de la valeur historique soit à la date de leur mise en service, soit à leur date d'entrée dans le Groupe.

Les amortissements ont été recalculés en tenant compte d'une durée d'utilité minimale pour les immobilisations les plus significatives, selon le mode linéaire (le mode dégressif demeurera uniquement en social), de façon rétrospective, et sans tenir compte de valeurs résiduelles.

◆ **Stock-options :** les plans d'options d'achat d'actions octroyés par le Groupe à certains de ses salariés et dirigeants ont été retraités conformément à IFRS 2 de manière totalement rétrospective (modèle de valorisation Black & Scholes). La norme requiert la constatation en résultat par contrepartie des réserves d'une charge équivalente au montant des services rendus par les bénéficiaires de stocks options.

◆ **Avantages au personnel :** au regard de la norme IAS 19, les indemnités de départ en retraite dues par le Groupe en application des dispositions légales ont été recalculées en prenant en compte les hypothèses actuarielles requises : revalorisation salariale, incidence des charges sociales, taux d'actualisation fondé sur les obligations de 1^{re} catégorie.

◆ **Instruments financiers :** du fait du peu de retraitements nécessités par l'application des normes IAS 32 et IAS 39, le Groupe a décidé d'appliquer ces normes dès le 1^{er} octobre 2005.

◆ **Impôts différés :** les impôts différés constatés correspondent aux effets des ajustements IFRS comptabilisés.

Dans chacune des rubriques concernées de l'annexe sont mentionnées les règles spécifiques afférentes.

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement de la situation consolidée portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite (note 2.11) et la valorisation des écarts d'acquisition (notes 2.1 et 2.4) et l'évaluation des ensembles immobiliers (note 2.3)

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 6 janvier 2010.



Note 1.0 : Faits marquants de l'exercice

◆ M. Laurent FRAYSSINET a été nommé Directeur Général Délégué par décision du Conseil d'Administration en sa séance du 10 avril 2009, en remplacement de M. Eric METOIS dont les fonctions ont été arrêtées à effet du 31 mars 2009 par décision du Conseil d'Administration en sa séance du 25 mars 2009.

◆ Les investissements de l'exercice ont concerné, outre l'acquisition des sociétés Media 6 Asia Production Ltd et Artium Production Ltd, la fin des travaux d'aménagement du nouveau siège social, l'acquisition d'équipements (Media 6 Production Metal) et une prise de participation minoritaire (16 %) dans la société Quividi.

◆ Afin de financer ses opérations de croissance externe, MEDIA 6 SA a décidé, d'une part, d'utiliser en mai 2009 un emprunt mobilisable souscrit en mai 2006 pour un montant de 1 420 K€ en l'adossant à un swap à taux fixe de 2,72 %, et a, d'autre part, souscrit en juin 2009 un nouvel emprunt à taux variable de 2 000 K€.

Note 1.1 : Périmètre et méthode de consolidation

Tous les états financiers des sociétés du Groupe qui figurent dans le périmètre sont intégrés globalement, le Groupe y exerçant un contrôle exclusif.

Le périmètre d'intégration a évolué de la façon suivante au cours de l'exercice 2008/2009 :

- ◆ la société Media 6 Asia Production Ltd (anciennement Artium Ltd), basée à Hong Kong, a été acquise en mai 2009.
- ◆ la société Artium Production Ltd, exploitant une usine à Dongguan en Chine, a été acquise en mai 2009.
- ◆ la société Mediacolor Chile a été radiée du Registre du Commerce des sociétés en octobre 2008.

Périmètre d'intégration du Groupe MEDIA 6

Sociétés	Adresse	RCS	% d'intérêts
MEDIA 6 SA	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	311 833 693	Mère
SOCIÉTÉS DE SERVICES			
Media 6 Design	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	712 015 650	99,82 %
Media 6 Pharmacie (ex-Media 6 Installation Mediapharm)	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	303 525 877	66,59 %
Media 6 Agencement	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	311 508 543	100,00 %
Media 6 Installation (ex-Chris Craft)	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	394 882 161	66,59 %
SOCIÉTÉS DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION			
Media 6 Production Carton	Lieu dit de l'Eguillon - 60190 Francières	552 010 597	100,00 %
Media 6 Production Plastique	ZI de l'Écorcherie - 02460 La Ferté Milon	413 902 214	100,00 %
Media 6 Production Metal	15, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis	484 325 618	100,00 %
Media 6 Agencement Shop Fittings (ex-Media 6 Production Bois)	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	484 253 695	100,00 %
Aldige	ZI de la Seiglerie - 44270 Machecoul	484 245 295	100,00 %
Prugent Ebenisterie	ZI Peyrehitte - 65300 Lannemezan	492 148 101	100,00 %
Mediacolor Spain	7 Carrasco I Formiguera - 08302 Mataro (Espagne)		99,92 %
Media 6 Asia	8/F, Tower 1, Tern Centre 237, Queen's Road Central (Hong-Kong)		100,00 %
Media 6 Asia Production Ltd	Unit 01, 21/F, Tower One, Lippo Centre 89, Queensway (Hong Kong)		100,00 %
Artium Production Ltd	Unit 01, 21/F, Tower One, Lippo Centre 89, Queensway (Hong Kong)		100,00 %
Media 6 Romania	Str. Pompelor Nr. 3 100411 - Ploiesti (Roumanie)		100,00 %
Colormedia CZ	Cerpadlova 4 - 190 00 Praha 9 (République Tchèque)		100,00 %

Sociétés	Adresse	RCS	% d'intérêts
SOCIÉTÉS À VOCATION IMMOBILIÈRE			
La Hotte Immobilière (SCI)	ZI de l'Écorcherie 02460 - La Ferté Milon	775 546 351	99,17 %
Mediasixte (SCI)	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	342 002 276	100,00 %
Mediasixte Aldige	ZI de la Seiglerie - 44270 Machecoul	412 229 957	100,00 %
Mediasixte Bois	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	378 519 433	100,00 %
Mediasixte Bois de la Pie	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	501 591 721	100,00 %
Mediasixte Lannemezan	ZI Peyrehitte - 65300 Lannemezan	347 741 167	100,00 %
Mediasixte Metal	15, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis	727 380 230	100,00 %
Mediasixte CZ	Cerpadlova 4 - 190 00 Praha 9 (République Tchèque)		100,00 %
Quai de Seine (SCI)	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	393 847 140	100,00 %
SOCIÉTÉS SANS ACTIVITÉ OU EN SOMMEIL			
Media 6 PLV (sans activité)	33, avenue du Bois de la Pie 93290 Tremblay-en-France	347 574 493	100,00 %
Couleur 6 INC (en sommeil)	1155, boulevard René Levesque Ouest Bureau 2810, Montréal, Québec H3B2L2 - Canada		100,00 %



PARTIE 2 : NOTES ANNEXES AU BILAN

Note 2.0 : Conversion des états financiers et des opérations en devises

Les comptes des sociétés étrangères (bilan et compte de résultat) ont été convertis au cours de change historique pour les capitaux propres, au cours de clôture en vigueur au 30 septembre 2009 pour les autres postes du bilan et au cours moyen annuel pour le compte de résultat. Cette évaluation des comptes financiers s'est traduite par la comptabilisation d'un écart de conversion en augmentation des capitaux propres part du Groupe de 76 K€.

Pour les sociétés françaises, il n'existe pas de risque de change dans la mesure où la totalité des achats et des ventes sont effectués en euros, le chiffre d'affaires à l'export étant lui-même réalisé en euros.

Note 2.1 : Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition de titres de sociétés consolidées, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à cette date.

En IFRS, le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet de test périodique de perte de valeur.

(en milliers d'euros)	Montant net au 30/09/2008	Montant net au 30/09/2009
Sociétés		
Media 6 Production Carton	1 171	1 171
Media 6 Design	1 530	1 530
Media 6 Agencement Shop Fittings (ex-Media 6 Production Bois)	1 952	1 952
Media 6 Pharmacie (ex-Media 6 Installation Mediapharm)	302	302
Media 6 Production Plastique	912	
Colormedia	279	279
Mediacolor Spain	432	432
Media 6 Installation (ex-Chris Craft)	430	321
Prugent Ebenisterie	2 271	1 841
Media 6 Asia Production Ltd		1 054
Artium Production Ltd		1 053
Total	9 279	9 935

Lors du réexamen annuel de l'ensemble des goodwills, il n'a été apporté aucun correctif à la valorisation des goodwills résiduels tels que calculés au 30 septembre 2009 (voir note 2.4), à l'exception de celui de Media 6 Production Plastique entièrement déprécié dès le 31 mars 2009.

Pour Media 6 Asia Production Ltd, le goodwill est celui résultant de l'entrée de périmètre.

Pour Media 6 Installation et Prugent Ebenisterie, les variations résultent de l'ajustement des compléments de prix.

Note 2.2 : Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	30/09/2008	+	-	30/09/2009
Valeur brute	1 535	81	(3)	1 613
Amortissements et dépréciations	(1 288)	(147)	3	(1 432)
Total	247	(66)		181

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels, amortis linéairement sur 36 mois.

Note 2.3 : Immobilisations corporelles

Méthode

En dehors des constructions et agencements des bâtiments d'exploitation en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises qui ont été évalués à la juste valeur au 1^{er} octobre 2004 sur la base d'une expertise conduite par un cabinet indépendant reconnu, les immobilisations sont évaluées initialement à leur coût, diminué ensuite du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les amortissements retenus sont linéaires pour l'ensemble des actifs.

Les principales durées d'utilisation sont rappelées ci-après :

Postes de l'actif	Durée
Constructions :	
– gros œuvre, structure	de 15 à 60 ans
– toiture et couverture	de 5 à 40 ans
– agencements	de 2 à 10 ans
Machines	de 5 à 10 ans
Autres	de 3 à 5 ans

Variation des immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR L'EXERCICE 2007-2008

(en milliers d'euros)	30/09/2007	Acquisitions	Cessions	30/09/2008
VALEURS BRUTES				
Terrains	718	1 088		1 806
Constructions	22 791	4 916		27 707
Matériel et outillage	17 863	1 576	(905)	18 534
Autres immobilisations corporelles	6 644	639	(999)	6 284
Immobilisations corporelles en cours	85	141	(6)	220
Avances et acomptes	111	27	(111)	27
Total valeurs brutes	48 212	8 387	(2 021)	54 578
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Terrains	(57)	(4)		(61)
Constructions	(2 675)	(1 174)		(3 849)
Matériel et outillage	(11 638)	(1 575)	721	(12 492)
Autres immobilisations corporelles	(4 778)	(565)	823	(4 520)
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements et dépréciations	(19 148)	(3 318)	1 544	(20 922)
VALEURS NETTES				
Terrains	661	1 084		1 745
Constructions	20 116	3 742		23 858
Matériel et outillage	6 225	1	(184)	6 042
Autres immobilisations corporelles	1 866	74	(176)	1 764
Immobilisations corporelles en cours	85	141	(6)	220
Avances et acomptes	111	27	(111)	27
Total valeurs nettes	29 064	5 069	(477)	33 656



IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR L'EXERCICE 2008-2009

(en milliers d'euros)	30/09/2008	Acquisitions	Cessions	Autres	30/09/2009
VALEURS BRUTES					
Terrains	1 806			(229)	1 577
Constructions	27 707	699	(7)	(5 833)	22 566
Immeuble de placement				3 200	3 200
Matériel et outillage	18 534	1 435	(134)		19 835
Autres immobilisations corporelles	6 284	364	(185)		6 463
Immobilisations corporelles en cours	220	110	(214)		116
Avances et acomptes	27		(27)		
Total valeurs brutes	54 578	2 608	(567)	(2 862)	53 757
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
Terrains	(61)	(3)			(64)
Constructions	(3 849)	(1 190)		1 066	(3 973)
Immeuble de placement					
Matériel et outillage	(12 492)	(2 025)	109		(14 408)
Autres immobilisations corporelles	(4 520)	(558)	159		(4 919)
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total amortissements et dépréciations	(20 922)	(3 776)	268	1 066	(23 364)
VALEURS NETTES					
Terrains	1 745	(3)		(229)	1 513
Constructions	23 858	(491)	(7)	(4 767)	18 593
Immeuble de placement				3 200	3 200
Matériel et outillage	6 042	(590)	(25)		5 427
Autres immobilisations corporelles	1 764	(194)	(26)		1 544
Immobilisations corporelles en cours	220	110	(214)		116
Avances et acomptes	27		(27)		
Total valeurs nettes	33 656	(1 168)	(299)	(1 796)	30 393

L'immeuble de Saint-Denis (ancien siège social du Groupe appartenant à la société Quai de Seine) a été considéré comme immeuble de placement à la clôture au 30 septembre 2009. Il est constitué de 2 bâtiments juxtaposés développant une surface de 2 378 m² principalement à usage de bureau, avec une partie entrepôt.

Conformément à la norme IAS 40, une évaluation en juste valeur à cette date a été réalisée par un organisme indépendant ayant une qualification professionnelle pertinente et reconnue. Il résulte de cette évaluation une réduction de la juste valeur de cet immeuble de 1 530 K€. Après prise en compte des impôts différés afférents pour 527 K€, l'impact net porté en capitaux propres s'élève à - 1 003 K€.

Le montant des charges opérationnelles directes occasionnées par l'immeuble de Saint-Denis hors dotations aux amortissements s'est élevé pour l'exercice écoulé à - 67 K€.

Un immeuble de placement est destiné à être conservé dans une perspective à long terme, même si certains arbitrages peuvent intervenir en fonction d'opportunités futures.

Lors de chaque arrêté de comptes, une expertise de la valeur vénale du patrimoine immobilier est réalisée sur la totalité de l'ensemble immobilier de Saint-Denis par un expert indépendant. La valeur vénale correspond au prix auquel un bien immobilier pourrait être cédé au moment de l'expertise dans des conditions normales du jeu de l'offre et la demande.

En cas de baisse prononcée de la valeur, une dépréciation complémentaire est présentée au compte de résultat sous la rubrique « variation de juste valeur ».

DÉTAIL DES ACQUISITIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	Production	Services	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Concessions, brevets	1	1	2
Autres immobilisations incorporelles	41	38	79
Total immobilisations incorporelles	42	39	81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions	254	445	699
Matériel et outillage	1 435		1 435
Autres immobilisations corporelles	235	129	364
Immobilisations corporelles en cours	64	46	110
Total immobilisations corporelles	1 988	620	2 608
Total immobilisations	2 030	659	2 689
dont entrée de périmètre	Artium Production Ltd	953	
	Media 6 Asia Production Ltd	53	

Crédit-bail

Les biens en crédit bail font l'objet d'un retraitement et ont été portés dans les comptes d'actifs correspondants comme s'ils avaient été acquis en pleine propriété, le solde restant dû ayant été porté au passif. Les loyers ont été ventilés entre les postes de dotations aux amortissements et de frais financiers. Les principaux contrats en cours concernent les locaux et des matériels industriels des sociétés Mediasixte Aldige, Mediasixte Bois, Mediasixte Metal et Mediasixte Lannemezan.

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes au 30/09/2009
		Exercice	Cumul	
Terrains	88			88
Constructions	4 377	(265)	(2 047)	2 330
Autres immobilisations corporelles				
Totaux	4 465	(265)	(2 047)	2 418

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances à payer	Prix d'achat résiduel
	Exercice	Cumul	Total	
Terrains et constructions	424	2 363	1 964	
Installations techniques - matériels				
Totaux	424	2 363	1 964	

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)	Redevances à payer			Total
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains et constructions	417	1 272	275	1 964
Installations techniques - matériels				
Totaux	417	1 272	275	1 964



Note 2.4 : Tests de valorisation des actifs immobilisés

Des tests de valorisation sont pratiqués par Unités Génératrices de Trésorerie (entités juridiques) pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les goodwill. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs (valeur des free cash flows actualisés sur 5 ans au taux de 10 % (taux sans risque + (prime de marché x coefficient ,)), valeur finale égale à la rente du dernier free cash flow actualisé à l'infini avec ou sans croissance). La variation de +/- 1 point du taux d'actualisation ne remet pas en cause ces valeurs.

Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession. Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction du Groupe. Aucune dépréciation n'a été constatée au 30 septembre 2009, à l'exception du goodwill de Media 6 Production Plastique entièrement déprécié.

Note 2.5 : Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les critères retenus pour déprécier les stocks sont ceux couramment admis et une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au coût de revient enregistré.

Les en-cours sont valorisés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. La valorisation est établie sur la base des coûts directs de production.

La société conçoit et fabrique des produits spécifiques pour chacun de ses clients. Il n'existe donc pas de « catalogue produits » ni de « tarif produits » remis aux clients. Chaque marché est négocié sous forme d'appel d'offres en tenant compte du prix des matières premières au moment de la négociation avec le client. Le prix remis au client est garanti pour une période équivalente à la garantie de prix fournie par les fournisseurs. Il n'existe donc pas de risque prix matière.

Évolution des stocks et en-cours de production

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Matières premières	2 770	2 868
En-cours de production	3 108	1 507
Produits finis	3 382	3 086
Marchandises	8	8
Total stocks bruts	9 268	7 469
Matières premières	(390)	(504)
En-cours de production	(5)	(4)
Produits finis	(241)	(239)
Marchandises		
Total dépréciations	(636)	(747)
Total stocks nets	8 632	6 722

Note 2.6 : Créances clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à moins d'un an.

Une dépréciation ou perte de valeur est constatée dans le cas où un litige est identifié ou lorsqu'il existe un risque de survenance d'impayé.

A la clôture de l'exercice, l'échu représentait 5,7 % des créances nettes (12,2 % en 2008) et était majoritairement inférieur à 3 mois.

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Créances clients (brutes)	25 569	14 343
Dépréciations	(883)	(1 219)
Créances clients (nettes)	24 686	13 124
Créances sur personnel et organismes sociaux	47	73
Créances fiscales	2 342	2 048
Autres créances (brutes)	561	922
Dépréciations		
Autres créances (nettes)	561	922
Total créances clients et autres débiteurs (nettes)	27 636	16 167

Note 2.7 : Créances d'impôt et autres actifs courants

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Créance d'impôt	80	1 511
Prêts et cautionnement à moins d'un an	26	36
Charges constatées d'avance	500	424
Total autres actifs courants	606	1 971

Le montant de la créance d'impôt intègre 1 060 K€ au titre de demandes de carry-back, ainsi que des demandes de restitution d'acomptes versés.

Note 2.8 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, puis à chaque clôture à la juste valeur correspondant à la valeur du marché.

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Équivalents de trésorerie (Sicav et FCP monétaires)	4 222	3 405
Trésorerie	6 897	7 072
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 119	10 477

Note 2.9 : Capitaux propres

Au 30 septembre 2009, le capital social de 11 296 K€ est composé de 3 530 000 actions d'une valeur nominale de 3,20 €, de même catégorie et entièrement libérées.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 mars 2009, supervisé par l'AMF en date du 13 mars 2009, la société MEDIA 6 détenait 168 321 actions en propre au 30 septembre 2009 comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant de 1 210 K€.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a attribué au cours de l'exercice 2005 des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.



Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont par ailleurs conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	29/08/2005
Conseil d'Administration attribuant les plans d'options d'achat	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :	
– aux mandataires sociaux	7 914
– aux salariés	1 108
Nombre d'actions pouvant être achetées	9 022
Point de départ de l'exercice possible des options	09/12/2009
Date d'expiration des options	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	9,16 €
Nombre d'options annulées	7 914
Nombre d'options levées	néant
Nombre d'options restantes au 30/09/2009	1 108

L'avantage accordé aux salariés lors de l'attribution de stocks options, enregistré en complément de rémunération, en application de la norme IFRS 2, a été calculé suivant le modèle Black & Scholes. L'impact de ce calcul représente une charge avant impôt de - 20 K€ au 30 septembre 2008 et de - 1 K€ au 30 septembre 2009.

Note 2.10 : Passifs financiers

L'endettement financier global (courant et non courant) a augmenté depuis le 30 septembre 2009, passant de 8 266 K€ à 9 970 K€.

Variation des emprunts et dettes financières

PASSIF NON COURANTS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	+	-	30/09/2009
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 835	3 510	(1 865)	6 480
Emprunts (crédit-bail)	1 710		(336)	1 374
Autres emprunts et dettes assimilées	25	22	(3)	44
Total passifs non courants	6 570	3 532	(2 204)	7 898

PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	+	-	30/09/2009
Emprunts auprès d'établissements de crédit	973	1 685	(973)	1 685
Emprunts (crédit-bail)	286	336	(286)	336
Concours bancaires	410		(400)	10
Autres emprunts et dettes assimilées	4	1		5
Intérêts courus sur emprunts	23	36	(23)	36
Total passifs courants	1 696	2 058	(1 682)	2 072

Les concours bancaires court terme d'exploitation de 10 K€ doivent être rapprochés des disponibilités inscrites à l'actif pour 7 072 K€ et des valeurs mobilières de placement, soit 3 405 K€, afin d'apprécier la trésorerie nette court terme positive de 10 467 K€ du Groupe à la clôture de l'exercice.

Echéancier des emprunts et des dettes financières

NATURE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	30/09/2009	Échéance		
		- 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires à taux variables	2 000	386	1 614	
Emprunts bancaires à taux fixes	6 165	1 299	4 410	456
Crédit-bail immobilier	1 710	336	1 107	267
Autres emprunts et dettes assimilées	49	5	44	
Banques créditrices	10	10		
Intérêts sur emprunts	36	36		
Total	9 970	2 072	7 175	723

La quasi-totalité des passifs financiers est concentrée sur l'activité Services du Groupe (MEDIA 6 SA et sociétés immobilières).

Exposition aux risques de liquidité

Les passifs financiers par année se décomposent comme suit :

	Du 01/10/09 au 30/09/10	Du 01/10/10 au 30/09/11	Du 01/10/11 au 30/09/12	Du 01/10/12 au 30/09/13	Du 01/10/13 au 30/09/14	Du 01/10/14 au 30/09/15	Du 01/10/15 au 30/09/16	Total
Emprunts bancaires taux variable - nominal	386	393	400	407	414			2 000
Emprunts bancaires taux variable - intérêts	34	25	18	11	4			92
Emprunts bancaires taux fixes - nominal	1 299	1 296	1 324	1 155	635	456		6 165
Emprunts bancaires taux fixes - intérêts	233	182	131	78	40	10		674
Crédit-bail immobilier nominal	336	297	271	283	256	188	79	1 710
Crédit-bail immobilier intérêts	72	61	47	33	18	7	1	239
Autres emprunts et dettes assimilés	5	44						49
Banques créditrices	10							10
Total	2 375	2 298	2 191	1 967	1 367	661	80	10 939

Risques de taux et risques de change

◆ Risques de taux d'intérêt : les emprunts du Groupe sont soit à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois, soit à taux fixe. Ces risques de taux ne font l'objet d'aucune couverture.

◆ Risques de change : le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes. Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro - Colormedia en République tchèque, Media 6 Romania, Media 6 Asia Production Ltd, Artium Production Ltd - et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.



Note 2.11 : Engagements envers le personnel et autres provisions**Indemnités de fin de carrière**

Le risque de départ en retraite est provisionné dans les conditions suivantes :

Salariés concernés	Tous les salariés en CDI
Date de départ à la retraite	60 ans pour les non-cadres 63 ans pour les cadres
Base	Indemnité conventionnelle de départ en retraite
Probabilité du risque	Jusqu'à 40 ans d'âge : de 1,5 % à 15 % de risque de 41 ans à 50 ans d'âge : de 18 % à 45 % de risque de 51 ans à 60 ans d'âge : de 50 % à 100 % de risque
Taux moyen de revalorisation des salaires	1 %
Taux moyen charges sociales patronales	45 %
Actualisation	6,86 % au 30/09/2008 et 5,18 % au 30/09/2009 (Source : Taux iBoxx Corporates AA)

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode prospective prenant en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

A partir de ces hypothèses, l'impact annuel enregistré en résultat courant se décompose comme suit :

- ◆ coût des services rendus : 76 K€ ;
 - ◆ coût financier : 47 K€ ;
 - ◆ impact des variations actuarielles : 139 K€ ;
 - ◆ impact des entrées/sorties de l'exercice : - 96 K€ ;
- soit au total, une charge de 166 K€.

Aucune provision n'a été constituée pour les filiales espagnole, roumaine, tchèque et hongkongaises, ces dernières n'ayant aucune obligation légale en la matière.

Variation des engagements envers le personnel et autres provisions**ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**

(en milliers d'euros)	30/09/2008	+	-	30/09/2009
Provisions indemnités de départ à la retraite	696	171	(5)	862
Total engagements envers le personnel	696	171	(5)	862

AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	Augmentation dotation	Diminution		30/09/2009
			Utilisation	Reprise	
Provisions pour litiges	117	506		(65)	558
Provisions pour charges		39			39
Provisions pour risques sociaux	655	90	(409)	(26)	310
Sous-total non courant	772	635	(409)	(91)	907
Provisions pour litiges (< 1 an)	19	22	(19)		22
Provisions pour risques sociaux (< 1 an)	50				50
Provisions pour restructuration (< 1 an)					
Sous-total courant	69	22	(19)		72
Total autres provisions	841	657	(428)	(91)	979

L'augmentation des provisions pour litiges correspond pour 480 K€ à l'entrée de périmètre des sociétés Media 6 Asia Production Ltd et Artium Production Ltd.

Note 2.12 : Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et des autres créditeurs sont à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Fournisseurs	19 431	10 344
Dettes sur acquisitions d'actifs	1 416	222
Dettes sociales	5 186	4 314
Dettes fiscales	3 681	2 816
Dividendes à payer	6	6
Autres dettes	2 156	2 901
Total dettes fournisseurs et autres créditeurs	31 876	20 603

Note 2.13 : Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Produits constatés d'avance	1 180	1 364
Total autres passifs courants	1 180	1 364

PARTIE 3 : NOTES ANNEXES AUX COMPTE DE RÉSULTAT**Note 3.0 : Chiffre d'affaires****Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires**

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée :

- ◆ soit à la livraison des produits (base Ex Work - départ usine ou entrepôt) ;
- ◆ soit à l'avancement pour les prestations de services (installation, agencement...).

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Les principes de classement des différentes activités du Groupe par secteurs sont les suivants :

- ◆ le secteur Production, qui regroupe les activités : Carton, Plastique, Métal, Bois, Mèches et mèches ;
- ◆ le secteur Services, qui regroupe les activités : Création, Installation et pharmacie, Agencement de mobilier commercial multi-matériaux, Divers (s'il y a lieu).

Chiffre d'affaires par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Secteur Production	51 248	46 454
Secteur Services	35 333	28 681
Total	86 581	75 135

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
France	80 266	66 443
Europe (hors France)	6 183	6 452
Reste du monde	132	2 240
Total	86 581	75 135

Le chiffre d'affaires lié aux opérations de croissance externes de l'exercice s'est élevé à 2 180 K€ (5 mois d'activité).



Note 3.1 : Résultats par secteur d'activité

Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Secteur Production	2 181	(4 804)
Secteur Services	2 995	1 157
Total	5 176	(3 647)

Résultat net

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Secteur Production	1 551	(4 874)
Secteur Services	1 749	2 103
Total	3 300	(2 771)

Note 3.2 : Charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Salaires	(18 055)	(19 103)
Charges sociales	(6 872)	(7 029)
Frais d'intérim	(2 796)	(1 884)
Participation	(109)	
Dotations nettes engagements de retraite	137	(166)
Total	(27 695)	(28 182)

Note 3.3 : Dotations aux amortissements et provisions**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(128)	(147)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(3 318)	(3 507)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(3 446)	(3 654)

DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Dotations aux provisions pour litiges salariaux	(459)	(101)
Dotations aux provisions pour autres litiges	(87)	(119)
Dotations pour dépréciations des actifs circulants	(773)	(405)
Dotations aux provisions	(1 319)	(625)
Reprises/utilisations sur provisions pour litiges salariaux	309	453
Reprises/utilisations sur provisions pour autres litiges	79	65
Reprises/utilisations sur dépréciations des actifs circulants	43	64
Reprises/utilisations sur provisions	431	582
Dotations nettes aux provisions	(888)	(43)

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	Production	Services	Total
Immobilisations incorporelles	(61)	(86)	(147)
Immobilisations corporelles	(1 960)	(1 547)	(3 507)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(2 021)	(1 633)	(3 654)

Note 3.4 : Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Autres charges d'exploitation	(476)	(771)
Autres produits d'exploitation	28	29
Total autres produits et charges opérationnels	(448)	(742)

Note 3.5 : Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	(128)	(15)
Autres produits	63	207
Dotation aux provisions pour charges non récurrentes		
Charges et produits non récurrents	43	(78)
Total autres produits et charges opérationnels	(22)	114

Note 3.6 : Coût de l'endettement financier net

La gestion de trésorerie est centralisée par la holding MEDIA 6 SA. Chaque filiale dispose d'un compte courant rémunéré en fonction du taux du marché sur lequel MEDIA 6 SA place ses excédents et approvisionne ses insuffisances (sauf pour les emprunts antérieurement conclus par les entreprises nouvellement rachetées). Seul l'excédent global de trésorerie (ou l'insuffisance globale) est placé ou emprunté par la holding sur le marché.

Note 3.7 : Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Impôt sur les résultats	(1 838)	855
Impôts différés	98	342
Total impôt sur les bénéfices	(1 740)	1 197

L'impôt sur les résultats des sociétés françaises a été comptabilisé au 30/09/2009 au taux de 33,33 % majoré de la contribution sociale de 3,3 % sur une partie de l'impôt société, soit un taux effectif global de 34,43 %.

L'impôt sur les résultats des sociétés étrangères a été comptabilisé au 30/09/2009 au taux en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les impôts différés en consolidation résultent des retraitements et éliminations pratiqués, et des différences temporelles apparaissant entre les bases comptables et les bases fiscales. Ils sont évalués en utilisant les règles fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la clôture. Les impôts différés actifs s'élèvent à 542 K€ et les impôts différés passifs à 4 575 K€ ; la variation de l'impôt différé comptabilisée au compte de résultat annuel se traduit par un produit de 342 K€.



IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	Variations		30/09/2009
		par réserves	par résultat	
Différences temporelles (social vs fiscal)	162	238	(4)	396
Marge sur stocks	(2)		7	5
Amortissements dérogatoires	(42)		3	(39)
Activation de reports déficitaires	1		104	105
Fonds de commerce	69			69
Dépréciation des actions propres	(15)		15	
Autres	4		2	6
Total impôts différés actifs	177	238	127	542

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

(en milliers d'euros)	30/09/2008	Variations		30/09/2009
		par réserves	par résultat	
Différences temporelles (social vs fiscal)	(247)	3	(34)	(278)
Marge sur stocks	(31)		10	(21)
Amortissements dérogatoires	1 092		(96)	996
Réévaluation des constructions	4 343	(527)	(169)	3 647
Crédit-bail	92		21	113
Activation des reports déficitaires	(45)		45	
Dépréciation des actions propres			118	118
Provisions internes	116		(116)	
Autres	(6)		6	
Total impôts différés passifs	5 314	(524)	(215)	4 575

Analyse et variation du taux de l'impôt sur les sociétés

TAUX DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

	30/09/2008	30/09/2009
Résultat net consolidé	3 300	(2 771)
Impôt sur les bénéfices	1 740	(1 197)
Résultat net consolidé imposable	5 040	(3 968)
Impôt sur les sociétés théorique	1 735	(1 366)
Taux d'imposition de droit commun	34,43 %	34,43 %
Différences permanentes	57	253
Déficits reportables non activés	10	35
Ecart de taux d'imposition	(62)	(119)
Impôt sur les sociétés comptabilisé	1 740	(1 197)
Taux effectif d'imposition	34,52 %	30,17 %

Note 3.8 : Résultat par action

Le résultat par action est calculé par rapport au résultat part du Groupe.

	30/09/2008	30/09/2009
Résultat net consolidé (part du Groupe, en milliers d'euros)	3 215	(2 582)
Nombre moyen d'actions	3 530 000	3 530 000
Résultat net par action de base	0,91	(0,73)
Equivalents actions sur options de souscription	28 788	1 108
Elimination actions propres	(82 753)	(168 321)
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	3 476 035	3 362 787
Résultat net par action dilué	0,92	(0,77)

Note 3.9 : Effectifs

Au 30 septembre 2009, le Groupe MEDIA 6 emploie 888 personnes, dont :

- ◆ cadres / maîtrise 25 %,
- ◆ ouvriers / employés 75 %.

Les principes de classement des différentes activités du Groupe sont décrits en note 3.0.

Effectifs par secteur d'activité

	30/09/2008	30/09/2009
Secteur Production	603	781
Secteur Services	107	107
Total effectifs	710	888

Il est rappelé que la répartition des effectifs par secteurs d'activités présentée ci-dessus, traduit une situation ponctuelle arrêtée au 30 septembre 2009. La variation d'activité au cours de l'exercice a corrélativement entraîné, spécialement en ce qui concerne le secteur production, un ajustement des effectifs. Le nombre de salariés n'a donc pas nécessairement été toujours le même au cours de la période écoulée. Ci-après sont indiqués les effectifs moyens annuels mesurés en équivalent temps plein (ETP).

Effectifs par type de contrat

	Moyenne 2008	Moyenne 2009
Personnel sous contrat CDI ou CDD	636,2	787,1
Intérim	91,5	77,0
Total effectifs moyens (ETP)	727,7	864,1

La moyenne 2009 inclut le personnel appartenant aux structures Media 6 Asia Production Ltd et Artium Production Ltd. La moyenne 2009 à périmètre comparable est de 688,0.

Note 3.10 : Autres informations**Mandataires sociaux**

La rémunération nette versée aux mandataires sociaux de façon directe ou indirecte pour l'exercice écoulé s'est élevée à 894 K€. Elle était de 859 K€ pour le précédent exercice.

L'exercice écoulé intègre les indemnités versées à l'ancien Directeur Général Délégué à la suite de l'arrêt de son mandat le 31 mars 2009.

Il est par ailleurs précisé la rémunération du Directeur Général Délégué se décompose en une partie fixe représentant 80 % environ de la rémunération totale, et en une partie variable à l'atteinte d'un objectif de résultat opérationnel consolidé du Groupe pour l'exercice concerné. A l'atteinte de cet objectif cette partie variable représente environ 20 % de la rémunération totale.



Honoraires des Commissaires aux comptes

Au 30 septembre 2009, la charge consolidée relative aux honoraires des Commissaires aux comptes intervenant pour l'ensemble des filiales du Groupe (y compris la consolidation) s'élevait à - 217 K€. La charge correspondante de l'exercice précédent s'établissait à - 197 K€.

PARTIE 4 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Media 6 Pharmacie

La société Media 6 Installation Mediapharm, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler Media 6 Pharmacie. Un contrat de location gérance a été signé avec la société Media 6 Installation (ex-Chris Craft), avec effet au 1^{er} octobre 2009, préalablement à l'apport de la branche d'activité installation à cette dernière société courant 2010.

Media 6 Installation

La société Chris Craft, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler Media 6 Installation. Un contrat de location gérance a été signé avec la société Media 6 Pharmacie (ex-Media 6 Installation Mediapharm), avec effet au 1^{er} octobre 2009, préalablement à l'apport de la branche d'activité installation par cette dernière société courant 2010.

Activité en Chine

Afin d'accroître sa présence en Chine, le Groupe a décidé de constituer dans les meilleurs délais une société spécifique (statut de WFOE - Wholly Foreign Owned Enterprise) qui s'appellera Dongguan Media 6 Pos Equipment Ltd. Cette société reprendra à terme l'activité de production de la société Artium Production Ltd et pourra en outre directement commercialiser sa production en Chine.

Media 6 Agencement Shop Fittings

La société MEDIA 6 PRODUCTION BOIS, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2009, a décidé de changer de nom pour s'appeler MEDIA 6 AGENCEMENT SHOP FITTINGS. Un contrat de location gérance a été signé avec la société MEDIA 6 AGENCEMENT avec effet au 1^{er} janvier 2010.

PARTIE 5 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cautions accordées par MEDIA 6 SA

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès de la Banque Nationale du Canada de la filiale Couleur 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens, soit 6 K€ au 30 septembre 2009 pouvant être portés après accord préalable de MEDIA 6 SA jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 64 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit des organismes de crédit bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec la filiale Mediasixte Bois, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne (44680). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 491 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la société de crédit bail immobilier Bail Entreprises, à raison d'un contrat de crédit immobilier conclu avec la filiale Mediasixte Aldige, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul (44270). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 317 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque HSBC, à raison d'un emprunt contracté par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 1 640 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France Paris, à raison de deux emprunts contractés par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ces contrat représente 1 709 K€.

Risque de liquidité - Clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunt

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Pour l'acquisition du nouveau siège social, le Groupe a emprunté la somme de 4 000 K€ au travers de sa filiale Mediasixte Bois de la Pie.

D'autres exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût du financement supporté par l'emprunteur.

Clauses de défaut relatives aux emprunts auprès des établissements de crédit

	Encours résiduel utilisable ou utilisé au 30/09/2009	Échéance	Clauses de défaut en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers
EMPRUNTS À MOYEN TERME :			
MEDIA 6 SA Emprunt 2 500 K€ Souscrit en juin 2006 Durée : 7 ans	1 419 K€	10/06/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
MEDIA 6 SA Emprunt 2 000 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	2 000 K€	05/07/2014	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
MEDIA 6 SA Emprunt 1 420 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	1 330 K€	22/05/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 2 000 K€ Souscrit en avril 2008 Durée : 7 ans	1 640 K€	20/04/2015	
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 1 400 K€ Souscrit en avril 2008 Durée : 7 ans	1 183 K€	16/05/2015	
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 600 K€ Souscrit en septembre 2008 Durée : 7 ans	526 K€	16/10/2015	
Total général	8 098 K€		

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application détaillées ci-dessus ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2009.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- ◆ le contrôle des comptes consolidés de la société MEDIA 6, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification de nos appréciations,
- ◆ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- ◆ Le principe de suivi des actifs immobilisés, notamment les goodwill et les immeubles d'exploitation, est exposé dans la note 2.4 « Tests de valorisation des actifs immobilisés » de l'annexe aux états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode mise en œuvre, apprécié le caractère raisonnable des données et des hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note aux états financiers donne une information appropriée.
- ◆ Comme exposé dans la note 2.3 de l'annexe, la société fait désormais évaluer son immeuble de placement par un expert indépendant. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues et l'évaluation qui en résulte. Nous nous sommes par ailleurs assurés que la note 2.3 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Sannois, le 26 janvier 2010.

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

M. Laurent Bouby
Associé

CHD Audit & Conseil

Mme Johanne Aubry
Associée

Facteurs de risque et responsabilité environnementale

DÉPENDANCE DU GROUPE MEDIA 6 FACE À CERTAINS FACTEURS DE RISQUE

Les risques opérationnels

Risque lié aux conditions de marché

La communication sur le point de vente est un secteur d'activité fortement concurrentiel et très atomisé. Le positionnement du Groupe MEDIA 6 sur ce marché est d'apporter en permanence un ensemble diversifié de produits et de prestations : intégration verticale (création, fabrication, agencement, installation), intégration horizontale (offre multi matériaux avec des usines spécialisées). L'outil de production est à la pointe dans son domaine d'activité.

Assurances

Le Groupe a toujours assuré de manière satisfaisante ses activités dans des conditions conformes aux normes de la profession. Il a mis en place des programmes d'assurance qui permettent une couverture pour divers risques et activités importants qui concernent :

- ◆ les risques de dommages matériels et les pertes d'exploitation qui en résultent ;
- ◆ la responsabilité civile ;
- ◆ la responsabilité des dirigeants ;
- ◆ le transport.

Le Groupe MEDIA 6 a souscrit des assurances supplémentaires lorsque cela était nécessaire, soit pour respecter les lois en vigueur, soit pour couvrir plus spécifiquement les risques dus à une activité ou à des circonstances particulières.

Les programmes d'assurance sont supervisés par un courtier spécialisé et répartis sur des compagnies d'assurance européennes à surface financière importante.

Les risques liés à l'activité internationale

Risque de change

Le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes.

Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.

Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme risqué.

Les risques liés à l'environnement financier

Risque clients

Le risque de non recouvrement des créances clients est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de sa clientèle et pour certains nouveaux clients par la détermination d'en-cours résultant d'analyses financières spécifiques. Les créances sont réparties sur environ 500 clients (entités juridiques différentes), dont aucun ne dépasse 9 % du chiffre d'affaires consolidé.



Risque sur les engagements financiers

Le risque d'incapacité à faire face à ses engagements financiers est extrêmement faible pour le Groupe MEDIA 6 du fait d'un niveau d'endettement à long terme représentant environ 15 % des capitaux propres consolidés et d'une trésorerie nette de plus de 10 % du total du bilan consolidé.

Risque de sensibilité des capitaux propres

Une partie des actifs (12,7 % du total actif consolidé au 30 septembre 2009) est composée d'éléments incorporels (goodwills) dont la valeur dépend en grande partie de résultats opérationnels futurs. L'évaluation de ces goodwills suppose également que le Groupe MEDIA 6 formule des hypothèses réalistes sur des éléments qui sont par nature incertains. Au cas où un changement intervenait dans les hypothèses sous-tendant cette évaluation, une réduction des capitaux propres serait à enregistrer.

Risque de déficience du contrôle interne

L'organisation générale du contrôle interne du Groupe MEDIA 6 repose sur une centralisation et une coordination des services administratifs. Elle concerne les systèmes d'information utilisés par les filiales, le contrôle budgétaire, l'élaboration des comptes consolidés, la gestion centralisée de la trésorerie, les opérations de nature juridique ou financière.

Le Groupe MEDIA 6 étend par ailleurs progressivement à l'ensemble de ses filiales un ensemble de procédures et normes communes dans des domaines variés : gestion des achats, suivi des engagements, procédures qualité...

Risque d'erreurs ou de pertes de données informatiques

Les filiales françaises du Groupe sont dotées d'un système informatique de base intégrant la gestion commerciale, la gestion de production et la gestion comptable. Les informations peuvent être ainsi suivies en temps réel, les risques d'erreur liés à la saisie multiple sont réduits.

Pour pallier aux risques de panne, de coupure électrique, d'attaque de virus ou de vol de données, le Groupe MEDIA 6 s'est doté des outils appropriés tels que onduleurs, pare-feux, anti-virus. Par ailleurs des sauvegardes journalières sont effectuées et stockées sur des sites différents.

LE GROUPE MEDIA 6 ET LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe MEDIA 6 a fait de sa responsabilité environnementale un engagement important de sa politique, souvent en collaboration directe avec ses clients.

Les activités du Groupe ne comprennent pas de risque environnemental majeur direct. Toutefois certains de nos sites industriels en France sont considérés comme « installations classées pour la protection de l'environnement » et soumis à ce titre aux contrôles de la DRIRE. Les points pouvant avoir des impacts environnementaux et qui font l'objet d'actions spécifiques concernent notamment :

- ◆ la maîtrise des consommations d'énergie ;
- ◆ la maîtrise des nuisances sonores vis-à-vis du personnel ;
- ◆ la maîtrise des nuisances pour les riverains ;
- ◆ la gestion des déchets ;
- ◆ le recyclage et la valorisation des déchets par des sous-traitants spécialisés ;
- ◆ la gestion des rejets de composés organiques volatils (COV) ;
- ◆ le stockage de produits sensibles, avec bacs de rétention.

Les sites industriels planifient et réalisent des contrôles périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires applicables. Selon les besoins, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

A la clôture de l'exercice au 30 septembre 2009, aucune provision n'a été constituée pour risques en matière d'environnement.

Comptes sociaux MEDIA 6 SA au 30 septembre 2009

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JANVIER 2010 RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX DE MEDIA 6 SA ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2009

Activité de l'exercice

Le chiffre d'affaires a représenté 7 542 K€, en progression de 0,8 % sur l'exercice précédent. Il correspond essentiellement à des prestations de services refacturées aux différentes filiales du Groupe.

Le total des charges et autres produits d'exploitation de l'exercice s'est établi à 7 678 K€, en augmentation de 10,1 % sur l'année dernière.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi élevé à - 136 K€ contre 511 K€ pour le précédent exercice.

Le résultat financier comprend 2 278 K€ de dividendes perçus (3 181 K€ en 2007/2008) ainsi que la dépréciation des titres de MEDIA 6 Production Plastique et de Mediasixte CZ pour 2 933 K€.

Le résultat fiscal du groupe intégré étant déficitaire, la société MEDIA 6 a fait une demande de report en arrière des déficits qui a fait ressortir une créance d'impôt de 891 K€. Le résultat net de l'exercice est un profit de 321 K€.

Faits caractéristiques de l'exercice

En mai 2009, la société a fait l'acquisition de deux sociétés situées à Hong-Kong : Media 6 Asia Production Ltd et Artium Production Ltd.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.



COMPTES SOCIAUX DE MEDIA 6 SA AU 30 SEPTEMBRE 2009

Bilan - Actif

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Immobilisations incorporelles	1	76	41
Immobilisations corporelles	1	309	280
Immobilisations financières	1	31 115	28 859
Actif immobilisé		31 500	29 180
Clients et comptes rattachés	2	1 469	3 761
Autres créances et comptes de régularisation	2	5 123	9 175
Valeurs mobilières de placement	4	4 242	3 407
Disponibilités		5 163	4 224
Actif circulant		15 997	20 567
Total actif		47 497	49 747

Bilan - Passif

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Capital	5	11 296	11 296
Réserves		16 169	18 666
Résultat de l'exercice		3 083	321
Provisions réglementées		37	46
Capitaux propres		30 585	30 329
Provisions pour risques et charges	6	311	174
Emprunts et dettes financières	7	1 769	4 765
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		662	516
Autres dettes et comptes de régularisation	3	14 170	13 963
Dettes		16 601	19 244
Total passif		47 497	49 747

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2008	Septembre 2009
Chiffre d'affaires		7 484	7 542
Achats et charges externes		(2 808)	(2 748)
Impôts, taxes et versements assimilés		(170)	(191)
Charges de personnel		(4 013)	(3 420)
Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation		(141)	(406)
Autres charges et produits d'exploitation		159	(913)
Total des charges et autres produits d'exploitation		(6 973)	(7 678)
Résultat d'exploitation		511	(136)
Résultat financier	8	2 908	(929)
Résultat courant		3 419	(1 065)
Résultat exceptionnel	9	(37)	(60)
Impôt sur les résultats	10	(299)	1 446
Résultat net		3 083	321



Annexe aux comptes sociaux

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La société MEDIA 6 n'a pas d'activité industrielle ou commerciale propre. Depuis le 1^{er} octobre 2004, elle a toutefois repris l'activité de la société Media 6 Gestion à la suite d'une transmission universelle de patrimoine. MEDIA 6 SA regroupe ainsi les services communs et généraux des sociétés du Groupe. Elle assume en conséquence les obligations juridiques et financières, et fournit les prestations de services corrélatives aux sociétés du Groupe notamment dans les domaines suivants : service commercial, communication, informatique, structure de direction. En outre, MEDIA 6 SA gère et assume des charges de diverses natures, dès lors qu'elles bénéficient directement ou indirectement aux sociétés du Groupe.

Afin que chaque filiale assume l'ensemble des charges qui lui incombent, il a été convenu que les frais engagés par MEDIA 6 SA soient refacturés aux filiales, assortis d'une majoration destinée à assurer la rémunération des capitaux investis. Les modalités de détermination de la quote-part de chaque société filiale font l'objet de conventions de prestations de services pour chaque filiale.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ continuité d'exploitation,
- ◆ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ◆ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes comptables utilisées

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la refacturation avec marge des coûts supportés pour l'ensemble du Groupe. Ces coûts comprennent les frais de 1^{re} catégorie directement affectables aux filiales (salaires des commerciaux ou des employés administratifs travaillant pour leur compte, surfaces privatives de locaux, honoraires spécifiques, etc.) et des frais de 2^e catégorie non directement affectables répartis en tenant compte du poids relatif des filiales dans le Groupe.

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

Lorsque l'environnement économique et/ou des changements significatifs défavorables ont conduit l'entreprise acquise à réaliser un chiffre d'affaires et des résultats significativement en deçà des hypothèses retenues lors de l'acquisition, une dépréciation exceptionnelle des titres de participation est comptabilisée.

La nécessité de constater une dépréciation exceptionnelle est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisée (Discounted Cash Flow) fondée sur les hypothèses suivantes :

- ◆ budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction du Groupe ;
- ◆ taux de croissance à long terme au-delà de l'horizon explicite ;
- ◆ coût moyen pondéré du capital ;
- ◆ endettement net de la société concernée.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale historique. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées par :

- ◆ des provisions pour indemnités de fin de carrière ;
- ◆ des provisions pour litiges.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont calculées personne par personne et selon les dispositions de la convention collective. Elles tiennent compte de l'ancienneté des salariés et de la probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les provisions pour litiges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note 1 : Immobilisations

Tableau de variation

(en milliers d'euros)	Solde au 30/09/2008	Acquisitions/ Dotations	Sorties/ Reprises	Solde au 30/09/2009
VALEURS BRUTES :				
Immobilisations incorporelles	477	28		505
Immobilisations corporelles	638	80		718
Autres participations	30 389	925	(431)	30 883
Prêts et autres immobilisations financières	772	483	(3)	1 252
Immobilisations financières	31 161	1 408	(434)	32 135
Total valeurs brutes	32 276	1 516	(434)	33 358
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS :				
Immobilisations incorporelles	(401)	(63)		(464)
Immobilisations corporelles	(329)	(109)		(438)
Autres participations		(2 933)		(2 933)
Prêts et autres immobilisations financières	(46)	(297)		(343)
Immobilisations financières	(46)	(3 230)		(3 276)
Total amortissements et provisions	(776)	(3 402)		(4 178)
Valeurs nettes	31 500	(1 886)	(434)	29 180

Au 30 septembre 2009, il a été procédé à la dépréciation complète des titres de Media 6 Production Plastique pour 2 926 K€ et Mediasixte CZ pour 7 K€.

Les titres de participation comprennent, au 30/09/2009, 167 735 actions propres MEDIA 6 SA enregistrées pour 1 207 K€ dont 88 164 actions acquises au cours de l'exercice pour un montant total de 453 K€, au cours moyen d'achat de 5,14 € dans le cadre du programme de rachat ayant fait l'objet d'un descriptif publié le 13 mars 2009 auprès de l'AMF.

Le cours moyen du titre MEDIA 6 pendant le mois de septembre 2009 s'est élevé à 5,15 €. La valeur économique des 167 735 actions auto détenues est de 864 K€. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable, il a été constaté une dépréciation d'un montant de 343 K€.



Note 2 : Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation**Clients et comptes rattachés**

Au 30 septembre 2009, les clients et comptes rattachés concernent essentiellement des sociétés du Groupe. L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes	
	30/09/2008	30/09/2009
Groupe et associés	5 052	7 089
Créances diverses	43	2 018
Charges constatées d'avance	28	68
Total	5 123	9 175

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

Une dépréciation à caractère financier a été constatée sur le compte courant MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE pour un montant de 370 K€.

Note 3 : Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes	
	30/09/2007	30/09/2008
Groupe et associés	11 904	11 833
Etat : dettes fiscales	247	739
Autres dettes	2 019	1 391
Total	14 170	13 963

La répartition dans le temps de ces dettes est la suivante :

- ◆ part à moins d'un an : 13 894 K€,
- ◆ part à plus d'un an : 69 K€.

Note 4 : VMP et autres placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, puis à chaque clôture à la juste valeur correspondant à la valeur du marché.

Toutes les valeurs mobilières de placement ont été classifiées en équivalents de trésorerie.

Les titres de placement comprennent au 30/09/2009, 586 actions MEDIA 6 pour un montant de 3 K€.

MEDIA 6 SA a poursuivi ses opérations d'achat et ventes de ses propres actions au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse TSAF pour assurer la régulation du cours de l'action MEDIA 6 et sa cotation en continu. Ces titres ne sont pas destinés à être conservés durablement.

VMP et autres placements

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Sicav et FCP monétaires	4 242	3 407
Valeur comptable (évaluée à la valeur du marché)	4 242	3 407

Note 5 : Capital social

Le capital social de 11 296 K€ est constitué de 3 530 000 actions d'une valeur nominale de 3,20 €.

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	
SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE AU 30/09/2008 :	
Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs	30 585
Distribution sur résultats antérieurs	(586)
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	29 999
VARIATION EN COURS D'EXERCICE :	
Résultat de l'exercice	321
Amortissements dérogatoires	9
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE AU 30/09/2009 :	
Capitaux propres avant répartition	30 329

Le Conseil d'Administration n'a pas attribué au cours de l'exercice écoulé de plans d'options d'achats d'actions de la société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 29 août 2005, dans les conditions prévues par la 1^{re} résolution et conformément à la faculté par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par le programme de rachats d'actions de MEDIA 6 SA en vigueur, dont le descriptif est publié au travers de l'AMF, a décidé d'autoriser le Conseil d'Administration à attribuer des plans d'options d'achats d'actions à des salariés ou des mandataires sociaux de la société et de ses filiales contrôlées à 50 % au moins pour une période de deux ans se terminant le 28 août 2007.

Au 30 septembre 2009, la situation est la suivante :

PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	29/08/2005
Conseil d'Administration attribuant les plans d'options d'achat	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :	
• aux mandataires sociaux	7 914
• aux salariés	1 108
Nombre d'actions pouvant être achetées	9 022
Point de départ de l'exercice possible des options	09/12/2009
Date d'expiration des options	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	9,16 €
Nombre d'options annulées	7 914
Nombre d'options levées	néant
Nombre d'options restantes au 30/09/2009	1 108



Note 6 : Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	30/09/2008	Augmentation dotation	Diminution		30/09/2009
			Utilisation	Reprise	
Provisions indemnités de fin de carrière	115	118		(115)	118
Provisions pour litiges	196		(140)		56
Total provisions risques et charges	311	118	(140)	(115)	174

Indemnités de fin de carrière

Le risque de départ en retraite est provisionné dans les conditions suivantes :

Salariés concernés	Tous les salariés en CDI
Date de départ à la retraite	60 ans pour les non-cadres 63 ans pour les cadres
Base	Indemnité conventionnelle de départ en retraite
Probabilité du risque	Jusqu'à 40 ans d'âge : de 1,5 % à 15 % de risque de 41 ans à 50 ans d'âge : de 18 % à 45 % de risque de 51 ans à 60 ans d'âge : de 50 % à 100 % de risque
Taux moyen de revalorisation des salaires	1 %
Taux moyen charges sociales patronales	45 %
Actualisation	6,86 % au 30/09/2008 et 5,18 % au 30/09/2009 (Source : Taux iBoxx Corporates AA)

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode prospective prenant en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Note 7 : Emprunts et dettes financières divers**Information sur les clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunt**

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Pour l'acquisition du nouveau siège social, le Groupe a emprunté la somme de 4 000 K€ au travers de sa filiale Mediasixte Bois de la Pie.

D'autres exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Au 30 septembre 2009, les emprunts et dettes financières s'élevait à 4 765 K€, dont 1 121 K€ à mois d'un an et le solde soit 3 644 K€ entre un et cinq ans.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût du financement supporté par l'emprunteur.

Clauses de défaut relatives aux emprunts auprès des établissements de crédit

	Encours résiduel utilisable ou utilisé au 30/09/2008	Échéance	Clauses de défaut en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers
EMPRUNTS À MOYEN TERME :			
MEDIA 6 SA Emprunt 2 500 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	1 419 K€	10/06/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
MEDIA 6 SA Emprunt 2 000 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	2 000 K€	05/07/2014	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
MEDIA 6 SA Emprunt 1 420 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	1 330 K€	22/05/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} < 1$ • $\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} < 4$ • $\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} < 30\%$
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 2 000 K€ Souscrit en avril 2008 Durée : 7 ans	1 640 K€	20/04/2015	
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 1 400 K€ Souscrit en avril 2008 Durée : 7 ans	1 183 K€	16/05/2015	
Mediasixte Bois de la Pie Emprunt 600 K€ Souscrit en septembre 2008 Durée : 7 ans	526 K€	16/10/2015	
Total général	8 098 K€		

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application détaillées ci-dessus ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2009.



Note 8 : Résultat financier

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Dividendes perçus	3 181	2 278
Intérêts et charges nets	48	23
Abandon de créances en faveur de filiales	(321)	
Provision pour dépréciation des titres		(3 230)
Autres provisions		
Total	2 908	(929)

Note 9 : Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Provisions règlementées	14	(9)
Résultat de cession participations et immobilisations corporelles	(30)	(8)
Divers	(21)	(43)
Total	(37)	(60)

Note 10 : Impôt sur les résultats

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2009
Impôt sur résultat courant	(113)	(61)
Impôt sur résultat exceptionnel à court terme	12	18
Variation d'impôt liée à l'intégration fiscale	(198)	1 489
Total	(299)	1 446

Une demande de carry-back a été introduite auprès de l'Administration fiscale pour un montant de 891 K€.

Note 11 : Effectifs

Au 30 septembre 2009, MEDIA 6 SA emploie 47 personnes dont :

- ◆ cadres / maîtrise 89 %,
- ◆ employés 11 %.

Note 12 : Droit Individuel à la Formation (DIF)

Au 30 septembre 2009, le nombre d'heures dues au titre du DIF s'élevait à 2 454.

Note 13 : Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 14 : Engagements hors bilan

Cautions accordées par MEDIA 6 SA

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès de la Banque Nationale du Canada de la filiale Couleur 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens, soit 6 K€ au 30 septembre 2009 pouvant être portés après accord préalable de MEDIA 6 SA jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 64 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit des organismes de crédit bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec la filiale Mediasixte Bois, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne (44680). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 491 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la société de crédit bail immobilier Bail Entreprises, à raison d'un contrat de crédit immobilier conclu avec la filiale Mediasixte Aldige, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul (44270). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 317 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque HSBC, à raison d'un emprunt contracté par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 1 640 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France Paris, à raison de deux emprunts contractés par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ces contrats représente 1 709 K€.

Note 15 : Autres informations

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération nette versée aux mandataires sociaux de façon directe ou indirecte pour l'exercice écoulé s'est élevée à 894 K€. Elle était de 859 K€ pour le précédent exercice.

Relations avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)		
Actif immobilisé	Participations	30 656
	Dépôts et cautionnements	néant
Actif circulant	Clients et comptes rattachés	3 760
	Autres créances	7 413
Emprunts et dettes financières	Emprunts d'actions	néant
Dettes	Fournisseurs et comptes rattachés	125
	Autres dettes	12 077
Produits d'exploitation	Refacturations et prestations de services	7 542
	Autres produits	36
Charges d'exploitation	Locations immobilières	(352)
	Autres charges	(995)
Produits financiers	Intérêts des comptes courants reçus	117
	Revenus des titres de participations	2 278
Charges financières	Intérêts des comptes courants versés	(184)

Convention d'intégration fiscale

Les sociétés du Groupe MEDIA 6 dont la liste suit sont placées sous le régime français de l'intégration fiscale. La société MEDIA 6 SA est la société tête du Groupe en intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées ou les charges nettes d'impôt supportées globalement à raison de l'intégration fiscale sont appréhendées immédiatement par la société MEDIA 6 SA.

Les économies ou charges d'impôt résultant des ajustements apportés à l'ensemble du Groupe en intégration fiscale sont définitivement acquises ou supportées par la société mère MEDIA 6 SA.

Au 30 septembre 2009, la société a enregistré à ce titre une économie d'impôt de 1 489 K€.

Sociétés en intégration fiscale au 30 septembre 2009

MEDIA 6 SA	Prugent Ebenisterie	Mediasixte Bois
Media 6 Production Bois	Media 6 Agencement	Mediasixte Lannemezan
Media 6 Production Carton	Media 6 Design	Mediasixte Metal
Media 6 Production Metal	Mediasixte	La Hotte Immobilière (SCI)
Media 6 Production Plastique	Mediasixte Aldige	Media 6 PLV (en sommeil)
Aldige		



MEDIA 6

Tableau des filiales et participations

(en euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital		Valeur comptable des titres détenus par le Groupe		Avances et prêts MEDIA 6 SA	Cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés	Observations
			détenue par MEDIA 6 SA	% d'intérêt du Groupe	Brute	Nette						
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 % :												
Media 6 Production Bois	2 637 000	1 942 132	1,40%	100,00%	2 637 000	2 637 000	36 408		7 459 866	(1 115 871)	5 550	
Media 6 Production Carton	732 808	1 655 508	100,00%	100,00%	4 044 116	4 044 116			11 943 622	(1 010 244)	274 803	
Media 6 Production Metal	2 537 000	3 653 899	1,46%	100,00%	2 537 000	2 537 000			9 784 092	(6 824)	2 960	
Media 6 Production Plastique	931 165	(365 892)	100,00%	100,00%	2 926 293	0	1 117 855		10 615 454	(2 470 211)		
Aldige	437 000	494 749	8,47%	100,00%	437 000	437 000			2 212 558	38 236	9 250	
Prugent Ebenisterie	987 000	1 120 155	3,75%	100,00%	(*)	(*)			7 478 223	6 068	1 850	
Media 6 Asia	922	232 815	100,00%	100,00%	922	922			1 350 516	88 883		
Media 6 Romania	830	(74 286)	100,00%	100,00%	1 057	1 057	161 358		254 570	(76 351)		
Media 6 Asia Production Ltd	87	(1 144 546)	100,00%	100,00%	350 000	350 000	1 542 507		2 328 273	262 025		
Artium Production Ltd	9	55 229	100,00%	100,00%	350 000	350 000			510 225	(242 931)		
Mediacolor Spain	600 000	2 230 983	99,92%	99,92%	1 822 451	1 822 451			5 253 371	546 575		
Colormedia CZ	3 974	717 903	100,00%	100,00%	342 402	342 402			1 429 715	184 403	400 000	
Couleur 6	64	(47 862)	100,00%	100,00%	141	0	47 032	6 000	0	(3 964)		
Media 6 Agencement	44 800	602 827	100,00%	100,00%	414 018	414 018			11 492 505	(189 403)	540 400	
Media 6 Design	1 264 530	2 172 628	99,82%	99,82%	5 813 730	5 813 730			11 357 610	618 573	641 483	
Media 6 Pharmacie	95 403	1 554 651	66,59%	66,59%	265 601	265 601			5 148 735	(280 245)	66 825	
Media 6 Installation	200 000	366 329	66,59%	66,59%	(*)	(*)			992 030	(410 313)		
La Hotte Immobilière (SCI)	50 537	881 578	99,17%	99,17%	158 494	158 494	596 425		374 493	94 892	52 600	
Mediasixte (SCI)	15 245	160 648	100,00%	100,00%	15 245	15 245	769 615		404 643	144 015	282 000	
Mediasixte Aldige	40 000	695 826	100,00%	100,00%	(*)	(*)		317 000	137 831	114 006		
Mediasixte Bois	1 584 621	5 131 562	100,00%	100,00%	(*)	(*)		491 000	536 231	735 401		
Mediasixte Lannemezan	325 000	1 324 276	100,00%	100,00%	(*)	(*)			207 893	54 403		
Mediasixte Metal	339 104	3 646 353	100,00%	100,00%	(*)	(*)			384 756	376 834		
Mediasixte CZ	7 948	(20 574)	100,00%	100,00%	6 624	0	190		0	(1 182)		
Quai de Seine (SCI)	1 500	(83 097)	1,00%	100,00%	1 500	1 500	716 250		0	(84 597)		
Mediasixte Bois de la Pie	10 000	39 534	100,00%	100,00%	10 000	10 000	1 648 170	3 349 000	668 540	34 287		
FILIALES NON OPÉRATIONNELLES :												
Media 6 PLV	50 000	62 200	100,00%	100,00%	44 801	44 801				(9 079)		

(*) Certaines informations n'ont pas été fournies dans ce tableau en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation par MEDIA 6 SA qui a contracté des engagements de confidentialité à ce sujet avec les cédants



Rapport général des Commissaires aux comptes – MEDIA 6 SA

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la société Media 6 SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- ◆ la justification de nos appréciations;
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Le principe de suivi de la valeur d'inventaire des titres de participation est exposé dans la note « Titres de participation » figurant dans le chapitre « Méthodes comptables utilisées » de l'annexe. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode mise en œuvre, apprécié les données et hypothèses utilisées, revu les calculs effectués et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, il nous appartenait de vérifier leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 n'ont pas été fournies dans le rapport de gestion. Par conséquent, nous ne pouvons nous prononcer sur leur exactitude et leur sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

- ◆ contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, les informations relatives à la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales de son activité ne sont pas données dans le rapport de gestion,
- ◆ contrairement aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et résultats des filiales contrôlées par votre société ne sont pas fournies dans le rapport de gestion.

Paris et Sannois, le 26 janvier 2010.

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

M. Laurent Bouby
Associé

CHD Audit & Conseil

Mme Johanne Aubry
Associée

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – MEDIA 6 SA

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de gestion centralisée de trésorerie

Administrateur concerné : Monsieur Bernard Vasseur

Le Conseil d'Administration du 27 mai 2009 a autorisé la mise en place d'une convention définissant la gestion centralisée de trésorerie applicable entre votre société, Media 6 Asia Production Ltd (ex-Artium Ltd) et Artium Production Ltd. Le taux d'intérêt moyen retenu pour rémunérer ces avances de trésorerie est de 1,0915 % au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Dans le cadre de cette convention, les avances financières consenties par votre société à Media 6 Asia Production Ltd (ex-Artium Ltd) et Artium Production Ltd en cours d'exercice ont entraîné un produit financier de 4 618 €. Par ailleurs, le solde au 30 septembre 2009 de l'avance financière s'élève à 1 542 507 € pour Media 6 Asia Production Ltd (ex-Artium Ltd) et est nulle pour Artium Production Ltd.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Cautions données par la société MEDIA 6

La Société MEDIA 6 s'est portée caution auprès de la Banque Nationale du Canada de la filiale Couleur 6 Inc à Montréal pour 10 000 dollars canadiens soit 6 K€ au 30 septembre 2009 et pouvant être portés après accord préalable de Média 6 jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 64 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit des organismes de crédit bail immobilier Fructicom et Slibail, à raison d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec la filiale Mediasixte Bois, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte Pazanne. Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 491 K€.

La société MEDIA 6 s'est portée caution de la société de crédit bail immobilier Bail entreprises, à raison d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec sa filiale Mediasixte Aldige, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul. Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 317 K€.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit de la banque HSBC, à raison d'un emprunt contracté par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel représente 1 640 K€.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit de la banque Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France Paris, à raison de deux emprunts contractés par la filiale Mediasixte Bois de la Pie, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2009, l'engagement résiduel représente 1 709 K€.



Convention d'intégration fiscale

Votre société a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts.

Dans ce cadre, les sociétés détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par MEDIA 6 ont conclu une convention d'intégration fiscale avec leur maison mère.

Conclue pour la durée de validité de l'option et reconduite lors du renouvellement de l'option par MEDIA 6 à effet du 1^{er} octobre 2004, la convention prévoit les principales dispositions suivantes :

- ◆ Les filiales intégrées supportent la même charge d'impôt qu'en l'absence d'intégration,
- ◆ La société mère appréhende les économies ou les suppléments d'impôt induits par le régime de l'intégration,
- ◆ La société mère supporte tous les surcoûts éventuels liés à la sortie d'une filiale du périmètre d'intégration.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2009 sont les suivantes :

MEDIA 6	Mediasixte Bois	Media 6 Production Bois
Media 6 Production Plastique	Media 6 Production Carton	SCI La Hotte Immobilière
Media 6 Agencement	Mediasixte Lannemezan	Aldige
Media 6 PLV (sans activité)	Media 6 Production Metal	Prugent Ebenisterie
Mediasixte Aldige	Media 6 Design	
Mediasixte Metal	SCI Mediasixte	

L'économie d'impôt sur les sociétés réalisée par la société MEDIA 6 SA au titre de l'exercice 2009 est de 1 489 K€.

Convention de gestion centralisée de trésorerie

Afin d'optimiser la trésorerie des sociétés du groupe, la société MEDIA 6 a mis en place une convention de gestion centralisée de trésorerie avec les filiales suivantes :

Media 6 Production Plastique	Media 6 Design	Media 6 Agencement
Media 6 Pharmacie	Media 6 Production Carton	SCI Mediasixte
Media 6 Installation	SCI Quai de Seine	MEDIA 6 Production Bois
Aldige	Media 6 Production Metal	Mediasixte Metal
SCI La Hotte Immobilière	Colormedia CZ	Mediasixte Aldige,
Mediacolor Spain	Prugent Eben	Mediasixte Bois
Mediasixte Aldige	Mediasixte Lannemezan	Media 6 Asia
Media 6 PLV (sans activité)	Media 6 Romania	Mediasixte Bois de la Pie

La convention prévoit les dispositions suivantes :

- ◆ La filiale peut être amenée à prêter de l'argent à MEDIA 6 ou à en recevoir d'elle en fonction des besoins de trésorerie des sociétés concernées,
- ◆ Les sommes prêtées portent intérêt à un taux conforme aux conditions du marché, afin que la société prêteuse ne puisse être lésée.

En outre, afin de limiter les opérations administratives de virement de compte à compte, le Conseil d'Administration de votre société a autorisé la fusion des soldes bancaires en valeur des comptes bancaires ouverts auprès de la même banque.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, le taux d'intérêt moyen retenu pour rémunérer les avances de trésorerie ou les prêts consentis entre les filiales et la société mère MEDIA 6 est de 2,104 %, ce qui a généré une charge nette d'intérêt de 67 K€ pour la société MEDIA 6.

Convention de répartition des frais communs

Par l'effet de la transmission universelle de patrimoine (TUP) à effet du 1^{er} octobre 2004 dont Media 6 Gestion a fait l'objet dans MEDIA 6, les contrats se sont poursuivis directement entre chacune des filiales et l'absorbante, qui est MEDIA 6.

Le Conseil d'administration du 12 mai 2005 a procédé à la réitération des conventions en question, au moyen d'accords bilatéraux. Ces conventions reprennent les principes et les règles figurant dans les accords précédents et leurs avenants.

Le montant des refacturations annuelles s'élève au 30 septembre 2009 à 7 542 K€.

Convention de prestations de services

Une convention de prestation globale d'animation des sociétés du groupe MEDIA 6 a été conclue avec la société Vasco, dont Monsieur Bernard Vasseur est l'associé unique et le gérant. Cette prestation est assurée par Monsieur Bernard Vasseur. Le montant comptabilisé au titre de l'exercice s'est élevé à 408 K€.

Paris et Sannois, le 26 janvier 2010.

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

M. Laurent Bouby
Associé

CHD Audit & Conseil

Mme Johanne Aubry
Associée

Rapport spécial sur les procédures de contrôle interne

(article L. 225-37 du Code de Commerce)

Le présent rapport du Président du Conseil d'Administration, approuvé par le Conseil d'Administration du 6 janvier 2010, conformément aux exigences de l'article L. 225-37 du Code de commerce, est destiné à vous rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, des références faites à un Code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le gouvernement d'entreprise

La société MEDIA 6 se réfère au Code consolidé de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008 (ci-après le « Code de référence ») dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance.

Le Groupe entreprend des actions afin de se conformer au Code AFEP-MEDEF.

Le Groupe a retenu l'option proposée par l'ordonnance de décembre 2008, permettant d'opter pour la réunion de son Conseil d'Administration sous la forme d'un Comité d'audit, auquel participeront les Commissaires aux comptes et le Directeur Financier du Groupe.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration**Composition du Conseil**

Le Conseil d'Administration est composé au 30 septembre 2009 de 4 membres :

- ◆ Bernard VASSEUR, Président Directeur Général, administrateur
- ◆ Jean-François SURTEL, administrateur
- ◆ Marie-Bernadette VASSEUR, administrateur,
- ◆ Jean-Patrick FAUCHER, administrateur.

Il n'existe à ce jour, à la connaissance de la société, aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'Administration vis-à-vis de la société et leurs intérêts privés.

Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises, et le quorum a été largement atteint à chaque réunion. L'ordre du jour a notamment comporté les points suivants :

- ◆ 07/01/2009 : arrêté des comptes consolidés du groupe MEDIA 6 et des comptes sociaux de MEDIA 6 SA pour l'exercice 2007/2008 clos le 30 septembre 2008, convocation de l'Assemblée Générale annuelle ;
- ◆ 25/03/2009 : cessation du mandat de Directeur Général Délégué de M. Eric METOIS ;
- ◆ 03/04/2009 : mise en paiement des dividendes ;
- ◆ 08/04/2009 : approbation de l'acquisition des sociétés Artium Ltd et Artium Production Ltd ;
- ◆ 10/04/2009 : nomination de M. Laurent FRAYSSINET en tant que Directeur Général Délégué ;
- ◆ 27/05/2009 : approbation de conventions de trésorerie avec les sociétés Artium Ltd et Artium Production Ltd ;
- ◆ 29/05/2009 : arrêté des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2009.

Convocations des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués suivant les formes prévues par la loi, y compris verbalement. Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions de Conseil qui ont examiné les comptes annuels et semestriels.

Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués régulièrement.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

Comités spécialisés

Compte tenu de la taille de notre entreprise et du nombre de dirigeants et d'administrateurs, toutes les décisions significatives sont prises soit par le Conseil d'Administration, soit par les dirigeants conformément aux pouvoirs qui leur sont attribués par la loi et les statuts.



Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration a consacré une réunion à vérifier et à contrôler les comptes annuels, et une autre à l'arrêté des comptes semestriels. Des réunions spécifiques ont été par ailleurs dédiées à l'autorisation de projets d'acquisition de sociétés, à la fin du mandat d'un Directeur Général Délégué et à la nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué, à l'approbation de conventions de trésorerie avec de nouvelles filiales.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à l'ensemble des administrateurs.

Procédures de contrôle interne et gestion des risques

Objectifs du contrôle interne

Notre société a mis en place une organisation de contrôle interne en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, mais également afin d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe MEDIA 6, celui-ci étant défini comme la société mère MEDIA 6 SA ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les procédures de contrôle interne mises en place ont pour objectifs principaux :

- ◆ la protection du patrimoine de l'entreprise ;
- ◆ la conformité aux orientations stratégiques de l'entreprise, et aux lois et règlements ;
- ◆ la qualité de l'information financière et comptable présentée ;
- ◆ la prévention et la maîtrise des risques concernant l'activité.

Le dispositif de contrôle mis en place ne peut qu'apporter une assurance raisonnable et non une certitude quant à l'élimination des risques et quant à la réalisation des objectifs de contrôle.

Organisation générale du contrôle interne

L'organisation générale du contrôle interne du Groupe MEDIA 6 repose sur une centralisation et une coordination des services administratifs :

- ◆ **Les procédures internes** sont formalisées par écrit, disponibles et consultables pour la majorité d'entre elles par les services concernés via le site intranet du Groupe. Elles sont mises à jour chaque fois que de besoin.
- ◆ **Un système informatique** intégré a été mis en place dans la plupart des filiales. Il permet de traiter les flux opérationnels : achats, ventes, stocks, gestion de production pour certaines filiales industrielles. D'autres logiciels, communs au Groupe, permettent de traiter la paie, les immobilisations, le reporting et l'établissement des comptes individuels de chaque filiale. Les systèmes d'information font l'objet d'une mise à jour régulière. La gestion des risques informatiques repose sur des procédures de sauvegarde journalière des données informatiques et de stockage sur des sites différents ;
- ◆ **Un contrôle budgétaire**, assuré par un contrôleur de gestion sous l'égide du Directeur Administratif et Financier du Groupe, permet le suivi mensuel des engagements cumulés par activité à travers un reporting remis à la direction chaque mois. Chaque trimestre un contrôle est effectué pour recouper le chiffre d'affaires consolidé et celui issu de la gestion commerciale d'une part, la marge brute consolidée et celle issue de la gestion commerciale d'autre part ;
- ◆ **Un service comptable** basé au siège social de MEDIA 6 SA garantit la cohérence des données et leur mise en œuvre consolidée dans des délais réduits. Le Groupe utilise un plan comptable unique et une tenue des comptes selon des procédures définies par la Direction comptable du groupe. Les états financiers individuels sont établis à partir d'un logiciel unique et la consolidation est centralisée à la Direction comptable du Groupe. Le service comptable produit des situations trimestrielles qui conduisent à la publication des comptes semestriels au 31 mars et annuels au 30 septembre. Les déclarations fiscales des filiales du Groupe sont établies ou contrôlées par la Direction comptable du Groupe. Les liasses de consolidation semestrielles ou annuelles établies par les filiales sont certifiées par les Commissaires aux comptes lorsqu'elles en ont un ;
- ◆ **Gestion centralisée de la trésorerie** : la Direction comptable du Groupe assure le suivi quotidien des flux de trésorerie Groupe, sur la base d'une convention de trésorerie centralisée entre MEDIA 6 SA et ses filiales. Une prévision de trésorerie à deux mois est établie et remise à la direction tous les dix jours ;
- ◆ **Les opérations de nature juridique ou financière** (contrats, gestion des litiges, opérations de croissance externe...) sont centralisées, coordonnées et traitées par la Direction Administrative et Financière du Groupe, en s'appuyant le cas échéant sur des consultations spécifiques de conseils externes.

Gestion des risques

L'analyse des facteurs de risque est développée dans la section IV du Rapport financier de l'exercice 2008/2009 (Comptes consolidés).

Pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Rapport des Commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société MEDIA 6 SA.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société MEDIA 6 et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ◆ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ◆ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- ◆ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- ◆ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ◆ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport du Président du Conseil d'Administration ne contient pas les informations relatives aux principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Sannois, le 26 janvier 2010.

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

M. Laurent Bouby
Associé

CHD Audit & Conseil

Mme Johanne Aubry
Associée



Renseignements concernant la Société et son capital

Dénomination : MEDIA 6

Siège social : 33, avenue du Bois de la Pie - 93290 Tremblay-en-France

Forme juridique

Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par les articles L. 225-1 à L. 225-257, articles L. 242-1 à L. 242-30, articles D. 58 à D. 201 du Code de Commerce.

Durée

La durée de la société est fixée à 60 ans à compter du 30 janvier 1978 sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Objet social

La société a pour objet :

- ◆ la conception, la réalisation, la commercialisation, la pose de tous produits de publicité sur le lieu de vente, de tous produits industriels à destination d'entreprises industrielles et commerciales, et toutes activités relatives à la communication sur point de vente,
- ◆ l'animation, la gestion de toutes sociétés intervenant dans ces domaines, ou dont l'activité est de nature à favoriser le développement des activités ci-dessus,
- ◆ le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits,
- ◆ et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Numéro de R.C.S.

RCS : 311 833 693 BOBIGNY

Code APE : 6420 Z

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.

Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale a la faculté de prélever les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

Le surplus, s'il y a, est distribué aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition : en ce cas, la résolution indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice et décidant la mise en distribution d'un dividende, a la faculté d'accorder aux actionnaires une option pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende entre le paiement du dividende ou des acomptes, en numéraire ou en action(s) de la société, voire en titres détenus en portefeuille, le tout dans les conditions prévues par la loi. Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Trente jours au moins avant la date prévue pour la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO »). Préalablement à cette publication, une copie de l'avis de réunion doit être adressé à l'AMF avec l'indication de la date prévue de parution au BALO. Quinze jours au moins avant la date de l'assemblée, un avis de convocation est inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi que dans le BALO, avec avis préalable à l'AMF. Toutefois, si les actions sont nominatives, les deux dernières insertions prévues peuvent être remplacées par une convocation faite, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

Le droit de participer aux assemblées est subordonné, soit à l'inscription en compte de l'actionnaire, pour les titres nominatifs, soit au dépôt, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, du certificat délivré par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée, pour les titres au porteur.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le Président ou le Secrétaire de l'Assemblée.

Les Assemblées Générale Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

Clauses statutaires particulières

DROIT DE VOTE DOUBLE

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES

Conformément aux dispositions de l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité, la nationalité, l'année de naissance ou de constitution selon le cas et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

SEUILS STATUTAIRES

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social, est tenue d'en informer la société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil.

L'obligation porte sur la détention de chaque fraction de 3 % du capital. Lorsque le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre ou à la répartition des actions, le pourcentage prévu précédemment est calculé en droits de vote.

La même obligation déclarative s'applique lorsque la participation au capital ou la détention en droits de vote devient inférieur au seuil de 3 %.

En cas de non respect de l'obligation d'information et si la demande en est faite par un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social, les actions excédant la fraction qui aurait du être déclarée sont privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2009, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, a adopté une résolution visant à autoriser le Conseil d'Administration à racheter des actions MEDIA 6. Le prix maximum d'achat a été fixé à 15 € et le prix minimum de revente a été fixé à 5 €, le nombre maximum de titres a été fixé à 10 % du capital social, sans excéder toutes autres limites réglementaires.

Les achats et reventes d'actions ont été autorisées en vue de la régularisation du cours des actions de la société, de la remise d'actions en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, pour la mise en œuvre de programmes d'achats d'actions destinés aux salariés de la société ou de ses filiales ou d'attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'Administration a également été autorisé à annuler les actions détenues en propre. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 septembre 2010.

Tous pouvoirs ont été donnés au Conseil d'Administration pour la mise en œuvre des opérations découlant de cette autorisation.



Renseignements concernant le capital

Capital social

Le capital social est de 11 296 000 € divisé en 3 530 000 actions de 3,2 € de nominal entièrement libérées.

Capital autorisé non émis

Néant.

Options d'achat d'actions

Le Conseil d'Administration de MEDIA 6 a attribué, au cours des exercices 2004 et 2005, des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.

Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont par ailleurs conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

Autres titres donnant accès au capital

Néant.

Répartition du capital et des droits de vote

A la date du 30 novembre 2009, la répartition du capital entre les principaux actionnaires se présentait de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	% du capital	Nombre de titres	Droits de vote	% des droits de vote
ACTIONNARIAT MAJORITAIRE :					
SARL VASCO	1	52,31 %	1 846 471	3 589 071	60,32 %
Famille VASSEUR	6	15,88 %	560 629	1 120 830	18,84 %
Sous-total famille VASSEUR	7	68,19 %	2 407 100	4 709 901	79,16 %
MEDIA 6 SA auto-détention	Neutralisé	5,66 %	199 657	Neutralisé	Néant
ACTIONNARIAT PUBLIC SIGNIFICATIF :					
OPTI GESTION	1	3,70 %	130 601	130 601	2,19 %
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV	1	3,84 %	135 483	135 483	2,28 %
FCP STOCK PICKING FRANCE	1	4,96 %	175 000	175 000	2,94 %
JP FAUCHER	1	2,94 %	103 680	207 360	3,48 %
Famille VEZZI	3	2,30 %	81 250	162 500	2,73 %
Sous-total actionnariat majoritaire et public significatif	14	91,58 %	3 232 771	5 520 845	92,78 %
AUTRE ACTIONNARIAT PUBLIC	n.d.	9,25 %	326 476	470 465	7,74 %
Sous-total actionnariat public	n.d.	26,15 %	923 243	1 240 262	20,84 %
Total	n.d.	100,00 %	3 530 000	5 950 163	100,00 %

Il n'y a pas eu de modification significative dans la détention du capital de la société au cours de l'exercice. Le pourcentage des droits de vote de la famille VASSEUR est passé de 77,3 % au 31 octobre 2008 à 79,0 % au 30 novembre 2009.

Société de Bourse

Le code valeur de l'action MEDIA 6 sur le Compartiment C d'Euronext Paris : ISIN FR 00000 64404.

La société de Bourse en charge du suivi de l'action MEDIA 6 :

TSAF (Tradition Securities And Futures)

253, boulevard Péreire - 75852 Paris Cedex 17

Téléphone : 01 56 43 70 20 - Fax : 01 55 37 91 99

Projet de résolutions soumis à l'Assemblée Générale du 29 mars 2010

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe de la société MEDIA 6 SA arrêtés le 30 septembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2009, quitus de leur gestion à tous les administrateurs et décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux comptes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009 font apparaître un bénéfice net de 320 859 €, décide de l'affecter intégralement au poste « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants, par action, ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

	Dividende	
2005/2006	0,17 €	pour 3 530 000 actions
2006/2007	0,17 €	pour 3 530 000 actions
2007/2008	0,17 €	pour 3 530 000 actions

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes consolidés du Groupe MEDIA 6 arrêtés au 30 septembre 2009, du rapport du Conseil d'Administration s'y rapportant et du rapport des Commissaires aux comptes, sur lesdits comptes, approuve les comptes consolidés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Conseil d'Administration :

◆ met fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2009 par le vote de la 5^e résolution, autorisant le rachat par la société de ses propres actions.

◆ autorise le Conseil d'Administration, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce et aux dispositions du règlement CE n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social existant au jour de la présente Assemblée, soit 353 000 actions, dans les conditions suivantes :

– le prix maximum d'achat est fixé à 10,00 € et le prix minimum de vente est fixé à 5 €, sans pouvoir excéder les limites fixées par le règlement communautaire ;

L'investissement maximal correspondant à ce programme sur la base d'un prix d'achat de 10,00 € et portant au plus sur 353 000 actions ne peut excéder 3 530 000 € et ne saurait en tout état de cause être supérieur au montant des réserves libres de la société MEDIA 6 SA à la clôture des comptes sociaux au 30 septembre 2009, soit 17 349 898 €, après affectation du résultat de l'exercice.

– en cas d'augmentation de capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.



◆ L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens à l'exclusion de l'utilisation d'instruments dérivés, en tout ou partie par interventions sur le marché ou hors marché et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera y compris en période d'offre publique, notamment par achat de blocs. Ces derniers ne pourront en aucun cas représenter la totalité du programme d'achat autorisé en cours.

◆ Le tout, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

◆ Ces achats d'actions pourront être effectués, conformément aux indications du rapport spécial mentionné au deuxième alinéa de l'article L 225-209 du Code de Commerce susvisé, avec les objectifs suivants par ordre d'intérêt décroissant :

– Animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDIA 6 par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

– Achat par MEDIA 6 SA pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

– Attribution des actions de la société et des filiales du Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

– Annulation des titres, sous réserve de l'adoption par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation ;

– Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités nécessaires à cet effet.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

◆ autorise, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, l'annulation des actions acquises par la société dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions en bourse faisant objet de la 5^e résolution soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2010,

◆ confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, pour procéder à la réduction de capital par annulation des actions dans la limite de 10 % du capital et par périodes de 24 mois, arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et, généralement, faire le nécessaire.

Cette autorisation est donnée pour une période de 2 ans à compter du jour de la présente Assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Bernard VASSEUR, Président du Conseil d'Administration, à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités consécutives aux résolutions qui précèdent, faire tous dépôts nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, y compris substituer.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes les formalités de droit.

Responsable du rapport et responsables du contrôle des comptes

Responsable du rapport

Monsieur Bernard VASSEUR
Président-Directeur Général

Attestation du responsable du rapport

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier annuel ci-après présente un tableau fidèle des événements survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi que des principales perspectives pour l'exercice à venir.

Bernard VASSEUR
Président-Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles - 75849 Paris Cedex 17
Représenté par Monsieur Laurent BOUBY, Associé
Mandat attribué le 31 mars 2008 et expirant lors de l'AGO en 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2013.

CHD Audit et Conseil
6, esplanade de la Gare - 95110 Sannois
Représenté par Madame Johanne AUBRY, Associé
Mandat attribué le 31 mars 2008 et expirant lors de l'AGO en 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2013.

Commissaires aux comptes suppléants

IGEC (Institut de Gestion et d'Expertise Comptable)
3, rue Léon-Jost - 75017 Paris
Mandat attribué le 31 mars 2008 et expirant lors de l'AGO en 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2013.

Monsieur Eric LEBEGUE
12, rue de Ponthieu - 75008 Paris
Mandat attribué le 31 mars 2008 et expirant lors de l'AGO en 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2013.

Politique d'information

Responsable de l'Information Financière

Monsieur Jean-François FOZZANI

Téléphone : 01 78 78 32 71
Fax : 01 78 78 31 57



Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

Conseil d'Administration

Bernard VASSEUR	Président-Directeur Général
Jean-Patrick FAUCHER	Administrateur
Marie-Bernadette VASSEUR	Administrateur
Jean-François SURTEL	Administrateur

Comité de Direction

Bernard VASSEUR	Président-Directeur Général
Laurent Frayssinet	Directeur Général Délégué
Jean-François FOZZANI	Directeur Administratif et Financier

Lieu de consultation des documents

L'ensemble des documents relatifs à la société est consultable conformément à la réglementation en vigueur au siège social de la société :

MEDIA 6 SA
33, avenue du Bois de la Pie - 93290 Tremblay-en-France
Téléphone : 01 78 78 31 51 - Fax : 01 78 78 31 52